



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



2018

Bien vieillir en Finistère

Guide des établissements
et services pour personnes âgées



Édito

Permettre aux personnes âgées de Bien vieillir dans le Finistère est une priorité du Conseil départemental. Cette nouvelle édition du Guide des établissements et services pour personnes âgées constitue une contribution précieuse pour aider à faire des choix adaptés en cas de perte d'autonomie ou pour la prévenir.

Ce nouveau guide intègre les services d'accompagnement à domicile, répondant ainsi aux attentes des Finistériennes et Finistériens qui souhaitent majoritairement continuer à vivre chez eux. Il témoigne de la volonté du Conseil départemental de simplifier et rendre plus lisibles les démarches des personnes âgées et de leurs aidants, en présentant la variété des offres d'hébergement et de services dans le Finistère.

Il est important de répondre collectivement aux besoins des personnes âgées et de leurs proches en leur apportant les solutions d'accompagnement ou d'accueil adaptées. En structurant l'offre de services à domicile, en diversifiant les possibilités d'accueil temporaire et per-

manent en établissement, en veillant à la qualité des accompagnements, le Conseil départemental tient compte de la diversité des parcours de vie et des choix des Finistériennes et Finistériens les plus âgés. Des dispositifs spécifiques viennent compléter cette offre, tels que les unités dédiées aux personnes souffrant de troubles cognitifs, les pôles d'activité et de soins adaptés, les unités d'hébergement renforcé ou encore les modes d'accueil alternatif...

Ces réponses, qui savent être innovantes pour certaines, s'inscrivent dans la politique ambitieuse du Conseil départemental en faveur des personnes âgées et de leurs aidants. C'est une mobilisation collective avec nos partenaires et les associations d'usagers qui permet de mettre en œuvre des politiques publiques adaptées au vieillissement de la population et ainsi de prévenir puis d'accompagner la perte d'autonomie.

Je souhaite que chacun trouve dans ce guide les informations adaptées à ses besoins et à ses attentes.

Nathalie Sarrabezolles

Présidente du Conseil départemental du Finistère

> Sommaire

Vivre en établissement

- 7 Les principales formules d'accueil
- 8 Les formules d'accueil
- 9 Les tarifs en établissement
- 10 Les aides dont vous pouvez bénéficier
- 11 Le formulaire unique d'inscription
- 12 La charte de bientraitance
- 13 Le Conseil de la vie sociale (CVS)

Les établissements du Finistère

- 17 Les résidences autonomie
- 21 Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- 43 Les unités de soins de longue durée (USLD)
- 47 Les établissements d'hébergement temporaire et autres établissements proposant un accueil temporaire
- 55 Les accueils de jour Alzheimer et autres établissements proposant un accueil de jour spécifique
- 61 Les établissements proposant des unités dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et autres troubles apparentés

Être accompagné

- 67 L'APA à domicile (Allocation personnalisée d'autonomie)
- 68 L'aide aux aidants
- 68 Les services d'aide à domicile
- 75 Les centres locaux d'information et de coordination (CLIC)

S'informer - Se former

- 79 Le dispositif des personnes qualifiées
- 80 Les activités de prévention d'éducation et de bien-être
- 83 Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)
- 84 Les contacts utiles



Vivre en établissement

Lorsque la solitude, l'inadaptation du logement ou la dépendance deviennent trop fortes, le maintien à domicile s'avère difficile et l'entrée en institution inéluctable. Il s'agit alors d'adopter un autre mode d'existence, sans pour autant renoncer à une qualité de vie.

Répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes en leur apportant une solution d'accueil au plus près de leur lieu de vie actuel ou de celui de leurs proches est un des objectifs prioritaires du Conseil départemental.

À travers ce guide, plus de 150 structures pour personnes âgées sont recensées, tout mode d'accueil confondu. Pour faciliter les recherches, les établissements sont classés par catégorie et par commune. Ce guide a pour vocation d'aider, dans un souci de transparence, les personnes âgées et leurs proches dans leurs recherches et leur choix, de trouver la solution la mieux adaptée à leurs besoins d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge.

Les principales formules d'accueil en Finistère

Les résidences autonomie. Depuis 2016, les foyers-logements ont été transformés en résidences-autonomie. C'est un habitat intermédiaire entre le domicile et l'établissement pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes, afin de préserver et maintenir leur autonomie physique et intellectuelle. Les personnes accueillies sont âgées de plus de 60 ans. Elles n'ont pas perdu trop d'autonomie et n'ont besoin ni de services, ni de soins médicaux importants. Les résidents peuvent vieillir dans l'établissement, lorsque le projet d'établissement prévoit les modalités d'accueil et de vie de personnes en perte d'autonomie et qu'une convention de partenariat est conclue avec un EHPAD, un service médico-social, un centre ou un établissement de santé ou des professionnels de santé. Pour les résidents dont la dépendance évolue, ces établissements leur proposeront, dans un délai maximum d'un an un accueil dans un EHPAD.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.).

Ces maisons de retraite accueillent des personnes âgées en perte d'autonomie, et assurent toutes les prestations hôtelières ainsi que les soins nécessaires à leur bien-être. Elles offrent un cadre de vie collectif et médicalisé, où une attention particulière est apportée au projet de vie individualisé de chaque résident. Un médecin coordonnateur veille à la qualité de la prise en charge de la personne accueillie.

Les unités de soins de longue durée (U.S.L.D.).

Les unités de soins de longue durée (U.S.L.D) sont le plus souvent rattachées aux centres hospitaliers. Elles accueillent des personnes âgées dépendantes dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale ou des soins continus.

Les formules d'accueil intermédiaire

Le passage du domicile à un établissement médico-social est une étape délicate dans la vie d'une personne âgée. Des formules intermédiaires existent pour éviter une rupture trop brutale.

L'accueil temporaire

Lorsqu'une personne est momentanément privée de son entourage, ou qu'une sortie d'hospitalisation empêche un retour immédiat au domicile, l'hébergement temporaire dans un établissement habilité a

pour objectif de soulager provisoirement la famille voire de permettre une adaptation progressive à la vie dans une structure collective. Il vise à développer les acquis et l'autonomie de la personne accueillie et facilite son intégration sociale. Ce mode d'hébergement est souvent intégré à un E.H.P.A.D.

L'accueil temporaire ne peut pas excéder 3 mois cumulés, successifs ou non, au cours d'une année civile.

L'accueil de jour

Cette formule s'adresse essentiellement aux personnes âgées présentant une dépendance physique ou psychique (notamment en cas de troubles dus à la maladie d'Alzheimer). Fonctionnant à la journée ou à la demi-journée, elle permet de soulager les familles et constitue un appui au maintien à domicile. Les équipes de ces structures proposent des activités destinées à stimuler les capacités des personnes âgées qu'elles accompagnent momentanément.

Il existe des centres d'accueil de jour autonomes dans le Finistère, mais cet accueil spécifique est le plus souvent rattaché à un E.H.P.A.D. habilité pour accueillir quelques personnes à la journée.

Les tarifs en établissement

Il convient de distinguer.

- Le prix de journée hébergement correspondant aux prestations hôtelières.
- Le tarif « dépendance » qui se décline selon le GIR en 3 tarifs : GIR 1-2, GIR 3-4, GIR 5-6.
- Le tarif pour les personnes âgées de moins de 60 ans.

Qui fixe les tarifs ?

Les tarifs « hébergement » sont fixés chaque année par arrêté de la Présidente du Conseil départemental, lorsque l'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. Dans le cas contraire, le prix est librement fixé par l'établissement. Il doit être affiché de manière visible et mentionné dans le contrat de séjour, signé lors de l'admission.

Les tarifs « dépendance » sont fixés par arrêté de la Présidente du Conseil départemental du Finistère, que l'établissement soit habilité à l'aide sociale ou pas.

Le tarif « soins » est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Il est fixé par le directeur de l'agence régionale de santé de Bretagne.

Qui paie ?

Le tarif hébergement est payé par le résident. Si ce dernier a de faibles ressources, il peut bénéficier de l'aide sociale départementale, sous conditions.

Le Conseil départemental prend en charge le tarif dépendance correspondant au gir de la personne. Tous les résidents s'acquittent d'un ticket modérateur égal au tarif Gir

5-6. Selon les ressources de la personne âgée, une participation complémentaire est possible.

Une personne âgée de moins de 60 ans et hébergée en EHPAD paiera un tarif unique correspondant pour partie aux prestations d'hébergement dont elle bénéficie et pour l'autre partie à la prise en charge de sa dépendance. L'entrée en établissement se fait après demande de dérogation d'âge auprès du médecin du Conseil départemental.

POUR BIEN COMPRENDRE

Vous entrez en établissement au 1^{er} janvier 2017, vous êtes évalué en Gir 2 ; et les tarifs dépendance de l'établissement sont fixés comme suit :

Gir 1-2 : 20,50 €

Gir 3-4 : 16,30 €

Gir 5-6 : 5,60 €

La facture du mois de janvier au titre de la dépendance va s'élever à :
 $20,50 € \times 31 \text{ jours} = 635,50 €$

La part prise en charge par le Conseil départemental, qui sera directement versée à l'établissement par forfait, s'élève à :

$(20,50 € - 5,60 €) \times 31 \text{ jours} = 461,90 €$

Votre reste à charge est de 173,60 € au titre votre dépendance.

En cas d'hospitalisation, l'établissement ne vous facture plus le ticket modérateur dès le 1^{er} jour d'absence.

Les aides dont vous pouvez bénéficier en établissement

L'APA - Allocation personnalisée d'autonomie

Les conditions à remplir

- Avoir plus de 60 ans.
- Avoir une résidence stable et régulière en France (d'une durée supérieure à 3 mois).
- Être reconnu en perte d'autonomie (GIR 1 à 4) par référence à la grille nationale de dépendance AGGIR.
- Ne pas bénéficier d'une prestation de même nature, comme l'allocation de compensation pour tierce personne (ACTP) ou la prestation de compensation du handicap (PCH).

L'équipe soignante de l'établissement évalue votre degré d'autonomie, en lien avec l'équipe médico-sociale du Centre départemental d'action sociale concerné. Vous bénéficierez alors d'un classement en Gir (groupe iso-ressource).

Le GIR ou « groupe iso-ressources » est la mesure de votre degré d'autonomie. Il existe six « GIR » répertoriés dans une grille nationale (AGGIR). Ils sont numérotés de 1 (personnes les moins autonomes) à 6 (les plus autonomes). Seules les personnes relevant des GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA.

Le tarif dépendance pris en charge par le Conseil départemental correspond à l'accompagnement de votre perte d'autonomie et varie selon votre niveau de dépendance. Celui-ci recouvre les charges suivantes :

- les protections, alèses et produits absorbants,
- 30 % du coût des produits d'entretien et des fournitures hôtelières,

- 30 % du coût des prestations de blanchissage,
- 30 % des rémunérations et charges sociales et fiscales relatives aux agents de service et veilleurs de nuit.
- 30 % des rémunérations et charges sociales et fiscales relatives aux aides soignantes et aides médico-psychologiques.
- 100 % des rémunérations et charges sociales et fiscales relatives aux psychologues.

Les prestations d'aides sociales à l'hébergement en établissement

Socle de prestations minimales concernant l'hébergement en EHPAD :

- Prestations d'administration générale :
 - Gestion administrative de l'ensemble du séjour
 - Elaboration et le suivi du contrat de séjour
 - Prestations comptables, juridiques et budgétaires de l'administration générale
- Prestations d'accueil hôtelier :
 - Mise à disposition de la chambre et des locaux collectifs
 - Accès à une salle de bain avec a minima un lavabo, une douche et des toilettes
 - Fourniture des fluides : électricité, eau, gaz, éclairage, chauffage
 - Mise à disposition de tout équipement lié au cadre bâti de l'EHPAD
 - Entretien et nettoyage des chambres, pendant et à l'issue du séjour
 - Entretien et nettoyage des parties communes et des locaux collectifs
 - Maintenance des bâtiments, des installations techniques et des espaces verts
 - Mise à disposition des connections nécessaires pour recevoir la télévision et installer le téléphone dans la chambre

- Accès aux moyens de communication, y compris internet dans tout ou partie de l'établissement
- Prestations de restauration :
 - Accès à un service de restauration
 - Fourniture de 3 repas, d'un goûter et mise à disposition d'une collation nocturne
- Prestation de blanchissage :
 - Fourniture et pose du linge plat et du linge de toilette, son renouvellement et son entretien
- Prestation d'animation de la vie sociale :
 - Accès aux animations collectives et aux activités organisées dans l'établissement
 - Organisation des activités extérieures

D'autres prestations viennent en aide aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes.

- L'aide sociale départementale prend en charge les frais d'hébergement (charges hôtelières, repas, blanchisserie...) à condition que l'établissement soit habilité à l'aide sociale, c'est à dire qu'il ait reçu, à cet effet, l'autorisation du Conseil départemental. Dans certains cas, cette aide peut également couvrir le ticket modérateur dépendance.

À noter que cette aide du Conseil départemental se substitue pas à l'obligation alimentaire des enfants, et qu'elle est récupérable sur succession dès le 1^{er} euro versé.

- L'allocation au logement (AL) ou l'allocation personnalisée au logement (APL) peuvent être accordées pour couvrir les frais d'hébergement (loyer).

Toutes les informations relatives à ces droits sont recensées dans le Règlement Départe-

mental d'Action Sociale (RDAS) à consulter sur le site du Conseil départemental (www.finistere.fr).

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre mairie, à votre centre communal d'action sociale, au centre local d'information et de coordination (CLIC) le plus proche de chez vous ainsi qu'au centre départemental d'action sociale du Conseil départemental (voir contacts utiles).

Le formulaire unique d'inscription

Afin d'anticiper les inscriptions sur listes d'attente et de mieux préparer la personne âgée et sa famille à une entrée en établissement, le Conseil départemental et les représentants des établissements du Finistère ont élaboré un formulaire unique d'inscription valable dans tous les établissements du département.

Ce questionnaire comporte un volet administratif et un volet médical, validé par l'Association des Médecins Coordonnateurs du Finistère et le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Finistère. Il est accompagné d'une notice explicative. Une fois ce document dûment complété, il peut être adressé à tous les établissements relevant du choix de la personne. Il ne vaut que pour inscription sur leur liste d'attente.

Le formulaire unique d'inscription est disponible sur www.finistere.fr ou sur demande à la Direction des personnes âgées et des personnes handicapées du Conseil départemental (Téléphone : 02 98 76 22 46).

La Charte de bientraitance à l'égard des personnes âgées

Ce texte exprime les valeurs de la bientraitance à l'égard des personnes âgées. Il est destiné aux professionnels des établissements, des services ou familles d'accueil ainsi qu'aux personnes âgées et leur entourage.

Il a été élaboré en collaboration avec : des représentants de personnes âgées, des services d'aides à domicile et de l'accueil familial, ALMA (allo maltraitance personnes âgées), des médecins, des représentants des institutions publiques (État, Conseil départemental) et des directeurs d'établissements

Charte pour le développement de vos droits à la bientraitance en tant que personne âgée à domicile, en famille d'accueil et en établissement

Considérant que :

La personne âgée, même très dépendante ou malade, a des droits et libertés qui s'imposent à tout accompagnant, professionnel, bénévole ou familial, intervenant au sein d'un établissement ou service social et médico-social ou en famille d'accueil.

La personne âgée est leur interlocuteur principal : c'est elle-même qui apprécie la qualité de l'accompagnement qu'elle

reçoit. Elle est considérée dans sa globalité, avec sa personnalité, avec sa capacité d'entendre, de voir, de sentir, d'exprimer, de réagir.

La personne âgée est libre de sa personne. Aucun établissement, aucune structure de prise en charge, aucun accueillant familial ne peut héberger une personne âgée contre son gré recueillie directement ou par son représentant désigné. Tout élément pouvant éclairer son choix lui sera communiqué.

Aucun établissement, aucune structure de prise en charge, aucun accueillant familial ne peut « exclure » ou « demander le renvoi » d'une personne âgée pour des motifs non liés au contrat de séjour, au règlement de fonctionnement, ou d'aggravation de sa dépendance. En tout état de cause, une autre solution d'accueil doit être proposée. L'avis du Conseil de vie sociale sera recherché chaque fois que nécessaire.

La personne âgée exprime des besoins qui doivent être entendus et pris en compte, quels que soient les moyens d'expression directs ou indirects.

Tous les intervenants familiaux s'efforcent de lutter constamment contre les risques de maltraitance en se formant et s'informant en continu pour développer une prise en charge de qualité.

Tous les intervenants s'impliquent ensemble en respectant les compétences et les limites propres de chacun.

La personne âgée, en tant que payeur des prestations doit pouvoir s'exprimer par rapport à la qualité de l'accompagnement qu'elle reçoit.

Tout doit être mis en œuvre au quotidien pour apporter une réponse adaptée aux attentes individuelles dans la limite de l'engagement initial.

Vous êtes en droit d'affirmer vos droits à la liberté, l'autonomie, la justice, la dignité et plus particulièrement, vous avez le droit :

1. D'être accompagné par des intervenants compétents et formés.
2. D'associer ou non votre famille en tant que partenaire de votre choix de vie.
3. De faire évoluer votre choix de vie à tout moment.
4. De vous faire représenter, en cas d'empêchement ou difficulté psychique.
5. De connaître la vérité dans tous les domaines. Aucune information ne doit vous être cachée.
6. De demander du soutien psychologique.

Le Conseil de la vie sociale (CVS)

Le Conseil de vie sociale est une instance légale et obligatoire dans tous les établissements médico-sociaux accompagnant des personnes âgées qui a pour vocation d'améliorer le bien-être des résidents en les associant au projet de l'établissement.

Cette participation vise à la promotion du respect des personnes âgées à travers un échange constructif avec l'administration et les personnels des EHPAD.

Ainsi, avec le soutien du Conseil départemental, l'association « Bien vieillir en Finistère » propose aux établissements de s'appuyer sur une charte recensant les engagements permettant un bon fonctionnement du Conseil de vie sociale. Les représentants élus - les résidents, leur famille ou leur représentant légal et les membres du personnel de l'établissement - doivent pouvoir exprimer librement leurs avis et faire des propositions sur le fonctionnement de l'établissement, c'est à ce titre que le Conseil de vie sociale dispose d'un pouvoir consultatif, que les résidents, leurs familles, l'ensemble des élus et des directions d'établissements doivent pouvoir utiliser « afin d'être associés au fonctionnement de l'établissement » (*article L 311-6 du CASF : code de l'action sociale et des familles*).

CONTACT

Association « Bien vieillir ensemble 29 »
www.bve.bzh
Espace associatif
53 Impasse de l'Odet à Quimper
Permanences tous les 1^{ers} jeudis du mois
de 14 h 30 à 16 h 30
Tél : 02 50 72 45 01



Les établissements pour personnes âgées du Finistère

17	Les résidences autonomie
21	Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
43	Les unités de soins de longue durée (USLD)
47	Les établissements d'hébergement temporaire et autres établissements proposant un accueil temporaire
55	Les accueils de jour Alzheimer et autres établissements proposant un accueil de jour spécifique
61	Les établissements proposant des unités dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et autres troubles apparentés

Les résidences autonomie

Les résidences autonomie

BREST

Résidence Poul-ar-Bachet

31 rue Louis Pidoux - 29200 BREST

Téléphone : 02 98 80 31 65

Résidence autonomie non habilitée à l'aide sociale

Capacité : 65 places

Hébergement permanent : 65 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CARHAIX-PLOUGUER

Résidence La Salette

32 rue Anatole Le Braz

29270 CARHAIX-PLOUGUER

Téléphone : 02 98 93 32 60

Courriel : foyer.logement.carhaix@orange.fr

Résidence autonomie non habilitée à l'aide sociale

Capacité : 65 places

Hébergement permanent : 60 places

Hébergement temporaire : 5 places

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Carhaix-Plouguer

CONCARNEAU

Résidence Les Filets bleus

2 rue Jean Bart - 29900 CONCARNEAU

Téléphone : 02 98 50 65 60

Courriel : logementfoyer@concarneau.fr

Résidence autonomie habilitée à l'aide sociale

Capacité : 51 places

Hébergement permanent : 51 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

DIRINON

Résidence du Rozic

Bourg - 29460 DIRINON

Téléphone : 02 98 07 13 07

Courriel : mairie-dirinon@wanadoo.fr

Résidence autonomie non habilitée à l'aide sociale

Capacité : 20 places

Hébergement permanent : 18 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

DOUARNENEZ

Résidence du Golven

10 imp. Ar Roz Bras - 29100 DOUARNENEZ

Téléphone : 02 98 74 19 15

Courriel : residence.golven@kanarmor.fr

Résidence autonomie habilitée à l'aide sociale

Capacité : 51 places

Hébergement permanent : 47 places

Hébergement temporaire : 4 places

Gestionnaire : Association Kan Ar Mor

LE RELECQ-KERHUON

Résidence Ker-Laouéna

4 rue Camille Vallaux

29480 LE RELECQ-KERHUON

Téléphone : 02 98 28 08 54

Courriel : contact@sivu-elorn.fr

Établissement habilité à l'aide sociale

Capacité : 101 places

Résidence autonome : 43 places

EHPAD : 58 places

Gestionnaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des rives de l'Elorn (SIVU)

PLOUGASNOU

Résidence Keric An Oll

Rue Charles de Gaulle - 29630 PLOUGASNOU

Téléphone : 02 98 67 30 90

Courriel : foylog-plougasnou@wanadoo.fr

Résidence autonomie habilitée à l'aide sociale

Capacité : 50 places

Hébergement permanent : 50 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PLOZÉVET

Résidence La Trinité

Rue du Stade - 29710 PLOZÉVET

Téléphone : 02 98 91 44 45

Courriel : latrinite@wanadoo.fr

Établissement habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Résidence autonomie : 48 places

EHPAD : 12 places

Gestionnaire : Association de promotion et d'accueil en faveur des personnes âgées du pays bigouden

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

ARZANO

Résidence du Soleil Levant

Rue de Park Braz - 29300 ARZANO

Téléphone : 02 98 35 25 67

Courriel : ehpad.arzano@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 66 places

Hébergement permanent : 62 places

Hébergement temporaire : 4 places

Centre Alzheimer

Capacité : 30 places

Hébergement permanent : 28 places

Hébergement temporaire : 2 places

ehpad.alzheimer.arzano@orange.fr

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Hébergement permanent : 63 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

BOHARS

Résidence de Kérampir

29820 BOHARS

Téléphone : 02 98 34 58 58

Courriel : direction.kerampir@ugecam-brpl.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 80 places

Gestionnaire : Union pour la gestion des Établissements des caisses d'assurance maladie (UGECAM)

AUDIERNE

Résidence d'Audierne

Rue Jean-Jacques Rousseau - BP 7

29770 AUDIERNE

Téléphone : 02 98 70 26 10

Courriel : mraudierne@laposte.net

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 82 places

Hébergement permanent : 82 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Douarnenez

Centre René Fortin

Route de Ploudalmézeau

29820 BOHARS

Téléphone : 02 98 01 50 66

Site internet : www.chu-brest.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 252 places

Hébergement permanent : 88 places

Unité de soins longue durée : 152 places

Accueil de jour : 12 places

Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest

BANNALEC

Résidence Les Genêts

31 rue Saint-Thurien - 29380 BANNALEC

Téléphone : 02 98 39 48 40

Courriel : foyer.vie.bannaec@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 65 places

BOURG-BLANC

Résidence Saint Joseph

Place Sainte-Barbe - BP 2

29860 BOURG-BLANC

Téléphone : 02 98 84 55 90

Courriel : ehpad-saintjoseph@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 119 places
Hébergement permanent : 119 places
Gestionnaire : Association Maison Saint-Joseph

Résidence Kuzh Heol

4 rue du château d'eau - BP 2
29860 BOURG-BLANC
Téléphone : 02 98 84 55 90
Courriel : ehpad-saintjoseph@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 38 places
Hébergement permanent : 38 places
Gestionnaire : Association Maison Saint-Joseph

BREST

Foyer de l'Adoration

31 rue de Glasgow - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 44 33 27
Courriel : foyer-adoration@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 64 places
Hébergement permanent : 64 places
Gestionnaire : Association Maison Saint-Joseph

Résidence Les Quatre Moulins

Rue Docteur Roux - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 34 01 16
Courriel : siege.social@lesgenetsdor.org
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 80 places
Hébergement permanent : 70 places
Hébergement pour personnes handicapées vieillissantes : 10 places
Gestionnaire : Association Les Genêts d'or

Résidence de Kerampéré

Rue Guillaume Keraudy - Saint-Marc
29200 BREST
Téléphone : 02 98 41 43 33

Courriel : siege.social@lesgenetsdor.org
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 67 places
Hébergement permanent : 61 places
Hébergement pour personnes handicapées vieillissantes : 6 places
Gestionnaire : Association Les Genêts d'or

Résidence La Source

50 rue Marguerite Duras - Lambézellec
29200 BREST
Téléphone : 02 98 47 64 54
Courriel : residence.lasource@ildys.org
Site internet : www.ildys.org/-personnes-agees-
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 82 places
Hébergement permanent : 82 places
Gestionnaire : Association Ty Yann

Résidence de Kéraudren

Rue Ernestine de Tremaudan - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 34 66 60
Site internet : www.tyann.com
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 83 places
Hébergement permanent : 45 places
Unité Alzheimer : 30 places
Accueil de jour : 8 places
Gestionnaire : Fondation ILDYS

Résidence Delcourt Ponchelet

55 rue Jules Guesde - BP 824
29285 BREST Cedex
Téléphone : 02 98 22 33 33
Site internet : www.chu-brest.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 180 places
Hébergement permanent : 171 places
Hébergement pour personnes handicapées vieillissantes : 9 places
Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest

Résidence du Ponant

26 rue Mathurin Méheut

29200 BREST

Téléphone : 02 29 05 86 00

Courriel : ponant@mutualite2956.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 86 places

Hébergement permanent : 86 places

Gestionnaire : Mutualité retraite Finistère /
Morbihan

Résidence Branda

55 rue Branda - 29200 BREST

Téléphone : 02 98 46 14 26

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 90 places

Hébergement permanent : 89 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Association Les Amitiés
d'Armor

Résidence Ker Digemer

19 Avenue de Tarente - 29200 BREST

Téléphone : 02 98 03 15 80

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 119 places

Hébergement permanent : 100 places

Hébergement temporaire : 4 places

Unité Alzheimer : 15 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés
d'Armor

Résidence Ker Gwenn

Rue Docteur Delalande - 29200 BREST

Téléphone : 02 98 05 27 99

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 86 places

Hébergement permanent : 76 places

Accueil de jour : 10 places

Unité Alzheimer : 76 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés
d'Armor

Résidence Ker Heol

Rue Ker Heol - 29200 BREST

Téléphone : 02 98 02 29 67

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 85 places

Hébergement permanent : 78 places

**Hébergement pour personnes handi-
cées vieillissantes** : 7 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés
d'Armor

Résidence Kerlevenez

4 rue Champagne - 29200 BREST

Téléphone : 02 98 03 13 54

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 152 places

Hébergement permanent : 122 places

Unité Alzheimer : 30 places

Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

Résidence Louise Le Roux

20 rue de Maissin - 29200 BREST

Téléphone : 02 98 05 64 00

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 85 places

Hébergement permanent : 85 places

Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

Résidence Mer Iroise

12 rue Jean Bon Saint-André

29200 BREST

Téléphone : 02 98 03 13 49

Site Internet : www.lenobleage.fr

EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 100 places

Hébergement permanent : 56 places

Unité Alzheimer : 34 places

Hébergement temporaire : 10 places

Gestionnaire : Le Noble Âge

Résidence Le Lys Blanc

134 rue de Kermaria

29200 BREST

Téléphone : 02 98 34 63 00

Courriel : brest@orpea.net

EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 91 places

Hébergement permanent : 91 places

Gestionnaire : Groupe Orpea

BRIEC-DE-L'ODET

Résidence Flora Tristan

31 rue du Général de Gaulle

29510 BRIEC-DE-L'ODET

Téléphone : 02 98 57 71 10

Courriel : accueil@ehpad-briec.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 85 places

Hébergement permanent : 70 places

Hébergement temporaire : 5 places + 1
place Alzheimer

Unité Alzheimer : 15 places

Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

CAMARET-SUR-MER

Résidence Ti Ar Garantez

Rue du Docteur Vourch

29570 CAMARET-SUR-MER

Téléphone : 02 98 27 83 79

Courriel : foyer.logement.camaret@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 70 places

Hébergement permanent : 70 places

Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

CARANTEC

Résidence Kerlizou

Rue de Kerlizou

29660 CARANTEC

Téléphone : 02 98 67 91 90

Courriel : direction-kerlizou@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 44 places

Hébergement permanent : 44 places

Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

CARHAIX-PLOUGUER

Résidence de Keravel

15 rue du Docteur Menguy

29270 CARHAIX-PLOUGUER

Téléphone : 02 98 99 20 20

Site internet : www.chu-brest.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 115 places

Hébergement permanent : 115 places

Gestionnaire : Centre hospitalier universi-
taire (CHU) de Brest

Résidence de Persivien

Rue Persivien

29270 CARHAIX-PLOUGUER

Téléphone : 02 98 99 20 20

Site internet : www.chu-brest.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 147 places

Hébergement permanent : 119 places

Unité Alzheimer : 25 places

Hébergement temporaire : 3 places non
habilitées à l'aide sociale

Gestionnaire : Centre hospitalier universi-
taire (CHU) de Brest

CHÂTEAULIN

Résidence Les Collines bleues

Quartier Notre Dame - BP 77

29150 CHÂTEAULIN

Téléphone : 02 98 86 01 21

Courriel : secretariatdirection@mretraite-colline.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 170 places

Hébergement permanent : 145 places

Accueil de jour : 6 places

Unité Alzheimer : 17 places

Hébergement temporaire : 2 places, dont

1 en unité Alzheimer

Gestionnaire : Établissement public autonome

Résidence Vallée de l'Aulne

Rocade de Prat Bihan - 29150 CHÂTEAULIN

Téléphone : 02 98 86 15 31

Courriel : villejouan.direction@chateaulin.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 62 places

Hébergement pour personnes handicapées vieillissantes : 18 places

Gestionnaire : Centre communal d'action

sociale (CCAS)

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

Résidence du Docteur Yvonne Brenniel

Rue de l'Argoat

29520 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

Téléphone : 02 98 81 80 96

Courriel : ehpad-direction-chateauneuf@

orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 90 places

Hébergement permanent : 90 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

CLÉDEN-CAP-SIZUN

Résidence Ti Penn Ar Bed

Route de Kerazan

29770 CLÉDEN-CAP-SIZUN

Téléphone : 02 98 70 37 37

Courriel : ehpad.cleden@capsizun.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 71 places

Hébergement permanent : 61 places

Unité Alzheimer : 10 places

Gestionnaire : Centre intercommunal

d'action sociale du Cap Sizun (CIAS)

CLÉDER

Résidence de Mestioual

Rue de Mestioual - 29233 CLÉDER

Téléphone : 02 98 69 45 08

Courriel : mestioual.accueil@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 75 places

Hébergement permanent : 60 places

Unité Alzheimer : 12 places

Hébergement temporaire : 3 places

Gestionnaire : Association Maison Arc en Ciel

CLOHARS-FOUESNANT

Résidence Kérélys

Domaine du Kastel

29950 CLOHARS-FOUESNANT

Téléphone : 02 98 54 66 17

Courriel : kerelys.clohars.fouesnant@argo-

asso.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Unité Alzheimer : 30 places

Hébergement permanent : 28 places

Accueil de jour : 2 places

Gestionnaire : Réseau ARGO

COMBRIT

Résidence de Kerborc'his

Rue Chauvel

29120 COMBRIT

Téléphone : 02 98 51 92 20

Courriel : kerborchis@fmt.bzh

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 103 places

Hébergement permanent : 69 places

Unité Alzheimer : 28 places

Hébergement temporaire : 6 places

Gestionnaire : Fondation Massé Trévidy

CONCARNEAU

Résidence Les Brisants

61 rue de Trégunc - Le Porzou

29187 CONCARNEAU Cedex

Téléphone : 02 98 52 68 31

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 68 places

Hébergement permanent : 66 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence Les Embruns

61 rue de Trégunc - Le Porzou

29187 CONCARNEAU Cedex

Téléphone : 02 98 52 68 31

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 100 places

Hébergement permanent : 100 places

Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence Avel Ar Mor

61 rue de Trégunc - Le Porzou

29187 CONCARNEAU Cedex

Téléphone : 02 98 52 68 31

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 94 places

Hébergement permanent : 60 places

Hébergement temporaire : 34 places

Unité de soins de longue durée : 34 places

Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

CORAY

Résidence du Pays Glazik

10 rue Leuhan - 29370 CORAY

Téléphone : 02.98.59.19.44

Courriel : ehpad.coray@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 61 places

Hébergement permanent : 48 places

Unité Alzheimer : 12 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation multiple du Pays Glazik (SIVOM)

CROZON

Résidence pour personnes âgées de l'hôpital de la Presqu'île de Crozon

Rue Théodore Botrel - BP 9

29160 CROZON

Téléphone : 02 98 26 28 00

Courriel : secretariat@hopital-crozon.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 118 places

Hébergement permanent : 110 places

Accueil de jour : 8 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de la Presqu'île de Crozon

DAOULAS

Résidence du Pays de Daoulas

4 rue Jacques Dubois - 29460 DAOULAS

Téléphone : 02 98 25 94 00

Courriel : mapa-doualas@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 61 places
Hébergement permanent : 61 places
Gestionnaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Pays de Daoulas

DOUARNENEZ

Résidence pour personnes âgées du Centre Hospitalier de Douarnenez

Rue Laennec - BP 156
29171 DOUARNENEZ Cedex
Téléphone : 02 98 75 15 03
Courriel : hebergement@ch-douarnenez.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 260 places
Hébergement permanent : 212 places
Unité de soins de longue durée : 30 places
Hébergement temporaire : 6 places
Accueil de jour : 12 places
Gestionnaire : Centre hospitalier de Douarnenez

ELLIANT

Résidence Les Fontaines

2 rue Chalonic - 29370 ELLIANT
Téléphone : 02 98 94 16 26
Courriel : mapa.elliant@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 62 places
Hébergement permanent : 62 places
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

ERGUÉ-GABÉRIC

Résidence Coat-Kerhuel

Impasse de la Lande - 29500 ERGUÉ-GABÉRIC
Téléphone : 02 98 66 62 98
Courriel : direct.ehpad.ergue@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places
Hébergement permanent : 44 places
Unité Alzheimer : 14 places
Hébergement temporaire : 2 places, dont 1 en unité Alzheimer
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

FOUESNANT

Résidence Ti Avalou

26 bis rue Kergoadig - 29170 FOUESNANT
Téléphone : 02 98 56 04 79
Courriel : coat-ar-vorch@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 88 places
Hébergement permanent : 71 places
Hébergement temporaire Alzheimer : 2 places
Unité Alzheimer : 15 places
Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Pays Fouesnantais

GOUESNOU

Résidence Ker Bleuniou

6 rue du Château d'Eau - 29850 GOUESNOU
Téléphone : 02 98 07 70 69
Courriel : amities@amities-armor.asso.fr
EHPAD non habilité à l'aide sociale
Capacité : 90 places
Hébergement permanent : 80 places
Accueil de jour : 10 places
Hébergement pour personnes handicapées vieillissantes : 6 places
Gestionnaire : Association Les Amitiés d'Armor

GUERLESQUIN

Résidence du Guic

Hent ar stoup - 29650 GUERLESQUIN
Téléphone : 02 98 72 82 49
Courriel : residence.guic@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 82 places
Hébergement permanent : 66 places
Hébergement temporaire : 2 places
Unité Alzheimer : 14 places
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

GUICLAN

Résidence Saint-Jacques

Centre des missionnaires - 29410 GUICLAN
Téléphone : 02 98 68 06 55
Courriel : saint.vincent.lannouchen@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 33 places
Hébergement permanent : 13 places
Unité Alzheimer : 10 places
Hébergement temporaire : 10 places
Gestionnaire : Association Saint-Vincent Lannouchen

GUILERS

Résidence pour personnes âgées du Centre hospitalier universitaire de Brest

5 rue Alexandre Lemonnier - 29820 GUILERS
Téléphone : 02 98 01 59 08
Site internet : www.chu-brest.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 30 places
Hébergement permanent : 30 places
Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest

Résidence Mutualiste Les Petits Pas

ZA de Kerebars
rue de Pen ar C'hoat - 29820 GUILERS
Téléphone : 02 98 36 46 00
Site : www.mutuelles-de-bretagne.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 41 places
Hébergement temporaire : 4 places
Unité Alzheimer : 35 places
Gestionnaire : Les Mutuelles de Bretagne

GUIPAVAS

Résidence Jacques Brel

58 rue de Saint-Thudon - 29490 GUIPAVAS
Téléphone : 02 98 84 69 37
Courriel : contact@sivu-elorn.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 72 places
Hébergement permanent : 60 places
Unité Alzheimer : 12 places
Gestionnaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des rives de l'Elorn (SIVU)

Résidence Georges BRASSENS

9 avenue Georges Pompidou
29490 GUIPAVAS
Téléphone : 02 98 84 86 43
Courriel : contact@sivu-elorn.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 88 places
Hébergement permanent : 80 places
Accueil de jour : 8 places
Gestionnaire : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des rives de l'Elorn (SIVU)

HUELGOAT

Résidence Mont-Leroux

55 rue des Cieux - 29690 HUELGOAT
Téléphone : 02 98 99 71 63
Courriel : m.retraite.huelgoat@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 169 places
Hébergement permanent : 164 places
Hébergement temporaire : 5 places
Gestionnaire : Établissement public autonome

LANDEDA

Résidence de la Presqu'île

160 Kerivin

29870 LANDEDA

Téléphone : 02 98 04 93 13

Site internet : www.ehpad-abers.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 84 places

Hébergement permanent : 84 places

Gestionnaire : Maison de Retraite
Intercommunale des Abers

LANDERNEAU

Résidence An Elorn

Rue du Docteur Pouliquen

29207 LANDERNEAU Cedex

Téléphone : 02 98 21 80 50

Courriel : accueil.ehpad@hopital-landerneau.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 290 places

Hébergement permanent : 273 places

Unité Alzheimer : 17 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Landerneau

LANDIVISIAU

Résidence Saint-Vincent Lannouchen

40 rue Clémenceau - BP 20389

29403 LANDIVISIAU Cedex

Téléphone : 02 98 68 06 55

Courriel : saint.vincent.lannouchen@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 200 places

Hébergement permanent : 171 places

Hébergement temporaire : 17 places

Accueil de jour : 12 places

Gestionnaire : Fondation ILDYS

LANDUDEC

Résidence KERELYS

rue du Sacré Cœur - 29170 LANDUDEC

Téléphone : 02 98 74 67 65

courriel : kerelys.landudec@argo-asso.com

Site internet : www.kerelys-argo.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Unité Alzheimer : 30 places

Accueil de jour : 2 places

Gestionnaire : Réseau ARGO

LANMEUR

Résidence Mam Goz

9 rue Traon Bézédén - BP 10 - 29620 LANMEUR

Téléphone : 02 98 78 84 84

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Hébergement permanent : 59 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Hôpital local de Lanmeur

Résidence Saint-Colomban

9 rue Traon Bézédén - BP 10

29620 LANMEUR

Téléphone : 02 98 78 84 84

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 79 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Hôpital local de Lanmeur

Résidence Saint-Mélar

9 rue Traon Bézédén - BP 10 - 29620 LANMEUR

Téléphone : 02 98 78 84 84

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 70 places

Hébergement permanent : 69 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Hôpital local de Lanmeur

Résidence La Vallée

9 rue Traon Bézeden - BP 10

29620 LANMEUR

Téléphone : 02 98 78 84 84

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 53 places

Hébergement permanent : 45 places

Accueil de jour : 8 places

Gestionnaire : Hôpital local de Lanmeur

LANNILIS

Résidence de Kermaria

Rue du Couvent - 29870 LANNILIS

Téléphone : 02 98 04 02 55

Site internet : www.ehpad-abers.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 120 places

Hébergement permanent : 120 places

Gestionnaire : Maison de Retraite
Intercommunale des Abers

Résidence Le Penty

20 bis rue de la Libération

29870 LANNILIS

Téléphone : 02 98 04 01 97

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 29 places

Unité Alzheimer : 13 places

Hébergement temporaire : 6 places, dont
1 d'accueil d'urgence

Accueil de jour : 10 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés
d'Armor

LE CONQUET

Résidence Le Streat-Hir

Place de Manigod - 29217 LE CONQUET

Téléphone : 02 98 89 15 66

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 70 places

Hébergement pour personnes

handicapées vieillissantes : 7 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés
d'Armor

LE FAOU

Résidence Prat-An-Aod

3 rue de Prat An Aod - 29590 LE FAOU

Téléphone : 02 98 81 93 89

Courriel : prat-an-aod@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 65 places

Hébergement permanent : 64 places

Hébergement temporaire : 1 place

Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

LE RELECQ-KERHUON

Résidence Ker-Laouéna

34 rue Camille Vallaux

29480 LE RELECQ-KERHUON

Téléphone : 02 98 28 08 54

Courriel : contact@sivu-elorn.fr

Établissement habilité à l'aide sociale

Capacité : 101 places

Hébergement permanent : 58 places

Foyer logement : 43 places

Gestionnaire : Syndicat Intercommunal à
Vocation Unique des rives de l'Elorn (SIVU)

LESNEVEN

Centre hospitalier de Lesneven

Rue Barbier de Lescoat - 29260 LESNEVEN

Téléphone : 02 98 21 29 00

Capacité : 269

Hébergement permanent : 256

Hébergement temporaire : 7

Accueil de jour : 6

Courriel : accueil@hopital-lesneven.fr

LOCTUDY

Résidence de Pen-Allée

Rue du Général Penfentenyo - 29750 LOCTUDY

Téléphone : 02 98 87 92 10

Courriel : penalle@fmt.bzh

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 89 places

Hébergement permanent : 51 places

Accueil de jour : 6 places

Unité Alzheimer : 26 places

Personnes handicapées vieillissantes : 6 places

Gestionnaire : Fondation Massé Trévidy

LOPERHET

Résidence Les 3 Sources

Linglaz Izella - 29470 LOPERHET

Téléphone : 02 98 07 05 57

Courriel : les.3sources@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 66 places

Hébergement permanent : 66 places

Gestionnaire : Association L'Eau Vive

MOËLAN-SUR-MER

Résidence Tal Ar Mor

6 rue Mélaine - 29350 MOËLAN-SUR-MER

Téléphone : 02 98 96 53 13

Courriel : moelan@ch-quimperle.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 88 places

Hébergement permanent : 56 places

Accueil de jour : 8 places

Unité Alzheimer : 24 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de

Quimperlé

MORLAIX

Résidence La Boissière

16 rue Nathalie Le Mel - 29600 MORLAIX

Téléphone : 02 98 88 36 32

Courriel : ehpad@villedemorlaix.org

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 81 places

Hébergement permanent : 79 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

Résidence Bézal

15 rue de Kersaint Gilly - BP 97237

29672 MORLAIX Cedex

Téléphone : 02 98 62 61 60

Courriel : secmedbelizal@ch-morlaix.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 188 places

Hébergement permanent : 174 places

Hébergement temporaire : 4 places

Unité de soins de longue durée : 10 places

Gestionnaire : Centre hospitalier des Pays de Morlaix

OUESSANT

Résidence Brug-Eusa

Pen ar Guear - 29242 OUESSANT

Téléphone : 02 98 48 87 17

Courriel : mapa.ouessant@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 24 places

Hébergement permanent : 24 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PENMARC'H

Résidence Ménez-Kergoff

Rue Louis Guillou - BP 37 - 29760 PENMARC'H

Téléphone : 02 98 58 51 66
Courriel : fl.menezkergoff@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 75 places
Hébergement permanent : 75 places
Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique du Guilvinec (SIVU)

PLABENNEC

Résidence Saint-Pierre
16 rue Pierre Jestin - 29860 PLABENNEC
Téléphone : 02 98 40 06 30
Courriel : maison.retraite.plabennec@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 120 places
Hébergement permanent : 119 places
Hébergement temporaire : 1 place
Gestionnaire : Établissement public autonome

PLEUVEN

Résidence Ti-Ar-C'Hoad
9 résidence de Ti-Ar-C'hoad - 29170 PLEUVEN
Téléphone : 02 98 51 70 40
Courriel : residence-ti-ar-choad@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 72 places
Hébergement permanent : 58 places
Unité Alzheimer : 13 places
Hébergement temporaire : 1 place
Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Pays Fouesnantais

PLEYBEN

Résidence Yan' d'Argent
Route de Châteaulin - 29190 PLEYBEN
Téléphone : 02 98 86 78 00
Courriel : direction@ehpadpleyben.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 71 places

Hébergement permanent : 71 places
Gestionnaire : CIAS de la Communauté de Communes de Pleyben, Châteaulin et du Porzay

Résidence Jef Le Penven

17 rue Louis Hémon - 29190 PLEYBEN
Téléphone : 02 98 86 78 20
Courriel : direction@ehpadpleyben.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 50 places
Hébergement permanent : 50 places
Gestionnaire : CIAS de la Communauté de Communes de Pleyben, Châteaulin et du Porzay

PLEYBER-CHRIST

Résidence du Brug
Route de Saint-Théogonnect
29410 PLEYBER-CHRIST
Téléphone : 02 98 78 44 60
Courriel : resid.du.brug@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 67 places
Hébergement permanent : 65 places
Hébergement temporaire : 2 places
Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN

Résidence AOLYS
5 allée des sources - Briscoul
29710 PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN
Téléphone : 02 98 54 66 17
Courriel : aolys.plogastel@argo-asso.com
Site internet : www.kerelys-argo.com
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 50 places
Hébergement permanent : 46 places
Accueil de jour : 4 places
Gestionnaire : Réseau ARGO

PLOGONNEC

Résidence du Steir

Landibilic - 29180 PLOGONNEC

Téléphone : 02 98 91 80 90

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 82 places

Hébergement permanent : 40 places

Hébergement temporaire : 6 places

Unité Alzheimer : 30 places

Accueil de jour : 6 places

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Steir (CIAS)

PLOMELIN

Résidence Ti-Gwenn

Hent Kergoff - BP 17 - 29700 PLOMELIN

Téléphone : 02 98 94 20 40

Courriel : tygwenn@fmt.bzh

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 90 places

Hébergement permanent : 52 places

Hébergement temporaire : 7 places

Unité Alzheimer : 21 places

Accueil de jour : 10 places

Gestionnaire : Fondation Massé Trévidy

PLOMODIERN

Résidence Ti-Lann

10 rue Ti Lann - 29550 PLOMODIERN

Téléphone : 02 98 81 28 50

Courriel : maison-daccueil2@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Hébergement permanent : 48 places

Unité Alzheimer : 12 places

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique du Porzay (SIVU)

PLONÉOUR-LANVERN

Résidence Pierre Goenvic

Route de Kersonis - BP 11

29720 PLONÉOUR-LANVERN

Téléphone : 02 98 82 65 00

Courriel : p.goenvic@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 96 places

Hébergement permanent : 96 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

PLONÉVEZ-DU-FAOU

Résidence du Pays Dardoup

13 rue du Stade

29530 PLONÉVEZ-DU-FAOU

Téléphone : 02 98 86 93 30

Courriel : residence.dardoup@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 63 places

Unité Alzheimer : 15 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Syndicat intercommunal à vocation unique du Pays Dardoup (SIVU)

PLOUDALMÉZEAU

Résidence Alexis Julien

37-39 rue de Brest

29830 PLOUDALMÉZEAU

Téléphone : 02 98 48 10 14

Courriel : accueil@mdr-alexis-julien.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 160 places

Hébergement permanent : 160 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

PLOUDANIEL

MARPA (Maison d'accueil rural pour personnes âgées) Ty Laouen

11 rue Jean Moulin - 29260 PLOUDANIEL

Téléphone : 02.98.83.69.31

Courrier : marpa29@wanadoo.fr

Hébergement permanent : 19 places

Hébergement temporaire : 1 place

PLOUESCAT

Résidence de la Fondation de Plouescat

50 Boulevard de l'Europe

29430 PLOUESCAT

Téléphone : 02 98 69 60 52

Courriel : fondation-plouescat@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 153 places

Hébergement permanent : 143 places

Hébergement temporaire : 10 places

Gestionnaire : Fondation de Plouescat

PLOUGASTEL-DAOULAS

Résidence Saint-Thomas de Villeneuve

36 rue François Guivarc'h - BP 33

29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Téléphone : 02 98 37 87 87

Courriel : contact@stv-plougastel.org

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 315 places

Hébergement permanent : 282 places

Hébergement temporaire : 5 places

Hébergement pour personnes handicapées vieillissantes : 9 places

Unité Alzheimer : 19 places

Gestionnaire : Congrégation Saint-Thomas de Villeneuve

PLOUGONVEN

Résidence de l'Argoat

Centre Le Guervenau

29640 PLOUGONVEN

Téléphone : 02 98 62 63 05

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 80 places

Hébergement permanent : 40 places

Unité de soins de longue durée : 40 places

Gestionnaire : Centre hospitalier des Pays de Morlaix

PLOUGUERNEAU

Résidence de la Côte

9 Kroaz Kenan

Téléphone : 02 85 29 50 00

Site internet : www.maison-retraite-abers.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 87 places

Hébergement permanent : 87 places

Accueil de jour : 6 places (09/2016)

Site internet : www.ehpad-abers.fr

Gestionnaire : Maison de Retraite Intercommunale des Abers

PLOUGONVELIN

Résidence Les Mouettes

Le Trez Hir - 31 rue des Mouettes

29217 PLOUGONVELIN

Téléphone : 02 98 48 24 48

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 75 places

Hébergement permanent : 60 places

Hébergement temporaire : 1 place

Unité Alzheimer : 14 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés d'Armor

PLOUGOURVEST

Résidence Saint-Michel

Kervoanec - 29400 PLOUGOURVEST

Téléphone : 02 98 68 01 42

Courriel : accueil@résidence-saint-michel.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 100 places

Hébergement permanent : 75 places

Unité Alzheimer : 25 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

PLOUHINEC

Résidence Ty Amzer Vad

12 rue Jean Guillou - 29780 PLOUHINEC

Téléphone : 02 98 74 93 93

Courriel : ehpad.plouhinec@capsizun.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 71 places

Hébergement permanent : 61 places

Hébergement temporaire : 4 places

Accueil de jour : 6 places

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action sociale du Cap-Sizun (CIAS)

PLOUIGNEAU

EHPAD du Kreisker

Rue Théodore Botrel - 29610 PLOUIGNEAU

Téléphone : 02 98 67 75 00

Courriel : residence.pors.an.doas@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 70 places

Hébergement permanent : 70 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PLOURIN-LÈS-MORLAIX

Résidence Ker-An-Déro

Place Ker An Dero

29600 PLOURIN-LÈS-MORLAIX

Téléphone : 02 98 72 64 00

Courriel : kerandero@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Hébergement permanent : 60 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PLOUVORN

Résidence Saint-Roc'h

Place du 18 Juin 1940 - 29420 PLOUVORN

Téléphone : 02 98 61 35 90

Courriel : mr.plouvorn@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 75 places

Hébergement permanent : 62 places

Hébergement temporaire : 1 place

Unité Alzheimer : 14 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

PLOUZANÉ

Résidence de Kéralan

41 rue Jean Jaurès - 29280 PLOUZANÉ

Téléphone : 02 98 05 56 05

Courriel : siege.social@lesgenetsdor.org

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 62 places

Hébergement permanent : 62 places

Gestionnaire : Association Les Genêts d'or

PLOZÉVET

Résidence La Trinité

Rue du Stade - 29710 PLOZÉVET

Téléphone : 02 98 91 44 45

Courriel : latrinite@wanadoo.fr

Établissement habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places
Hébergement permanent : 12 places
Résidence autonomie 48 places
Gestionnaire : CIAS du Haut Pays Bigouden

PONT-AVEN

Résidence de Penanros

Kerentrech - 29930 PONT-AVEN
Téléphone : 02 98 06 18 88
Courriel : penanros@fmt.bzh
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 94 places
Hébergement permanent : 55 places
Hébergement temporaire : 5 places dont
2 places Alzheimer
Unité Alzheimer : 22 places
Accueil de jour : 12 places
Gestionnaire : Fondation Masse Trévidy

PONT-CROIX

Résidence Saint-Yves

Rue Jean Louis Le Goff - 29790 PONT-CROIX
Téléphone : 02 98 70 46 33
courriel : mr.pontcroix@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 92 places
Hébergement permanent : 89 places
Hébergement temporaire : 3 places
Gestionnaire : Centre hospitalier de
Douarnenez

Résidence La Fontaine

23 rue Arsène Kersaudy - 29790 PONT-CROIX
Téléphone : 02 98 70 40 84
Courriel : ehpadfontaine.pontcroix@capsizun.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 73 places
Hébergement permanent : 63 places
Unité Personnes handicapées vieillissantes :
10 places

Gestionnaire : Centre intercommunal d'action
sociale du Cap-Sizun (CIAS)

PONT-DE-BUIS-LÈS-QUIMERCH

Résidence Ker-Val

Rue Albert Louppe
29590 PONT-DE-BUIS-LÈS-QUIMERCH
Téléphone : 02 98 26 93 33
Courriel : residence.kerval@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 62 places
Hébergement permanent : 62 places
Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

PONT-L'ABBÉ

Résidence Ti Pors-Moro

32 rue de Lambour - 29120 PONT-L'ABBÉ
Téléphone : 02 98 87 02 13
Courriel : pors.moro@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 91 places
Hébergement permanent : 68 places
Unité Alzheimer : 12 places
Hébergement temporaire : 5 places
Accueil de jour : 6 places
Gestionnaire : Établissement public
autonome

Résidence Les Camélias

9 rue Arnoult - 29120 PONT-L'ABBÉ
Téléphone : 02 98 87 23 55
Courriel : ehpadscamelias@orange.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 86 places
Hébergement permanent : 86 places
Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

Résidence de Tréougy

16 rue des Déportés - 29120 PONT-L'ABBÉ

Téléphone : 02 98 87 12 13

Courriel : direction@epsm-quimper.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 60 places

Hébergement permanent : 25 places

Unité de soins de longue durée : 35 places

Gestionnaire : Centre hospitalier spécialisé de Gourmelen

Résidence du Prat

Rue Roger Signor - 29120 PONT-L'ABBÉ

Téléphone : 02 22 72 28 60

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 116 places

Hébergement permanent : 82 places

Unité de soins de longue durée : 34 places

Gestionnaire : Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV)

PORSPODER

Résidence Le Grand-Melgorn

24 rue de Spernoc - 29840 PORSPODER

Téléphone : 02 98 89 51 11

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 81 places

Hébergement permanent : 73 places

Accueil de jour : 8 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés d'Armor

POULDREUZIC

Résidence Parc-An-Id

9 rue du 19 Mars 1962 - 29710 POULDREUZIC

Téléphone : 02 98 54 45 17

Courriel : resparcanid@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 83 places

Hébergement permanent : 70 places

Unité Alzheimer : 11 places

Hébergement temporaire : 2 places non habilitées à l'aide sociale

Gestionnaire : Communauté de communes du haut pays bigouden

QUIMPER

Résidence Thérèse Rondeau-Kernisy

3 allée de Kernisy - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 53 81 12

Courriel : accueil-therese.rondeau@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 85 places

Hébergement permanent : 73 places

Hébergement temporaire : 2 places

Hébergement temporaire Alzheimer : 10 places

Gestionnaire : Association Thérèse Rondeau

Résidence Le Missilien

10 rue d'Orense - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 55 59 20

Courriel : Le-missilien@fmtr.bzh

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 104 places

Hébergement permanent : 59 places

Unité Alzheimer : 30 places

Hébergement temporaire : 1 place

Accueil de jour : 14 places

Gestionnaire : Fondation Massé Trévidy

Résidence Prat Maria

5 allée Sarah Bernhardt - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 55 94 62

Courriel : prat.maria@fmt.bzh

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 101 places

Hébergement permanent : 52 places

Hébergement temporaire : 5 places dont
2 places Alzheimer
Unité Alzheimer : 28 places
Personnes handicapées vieillissantes : 8
Foyer de vie : 8
Gestionnaire : Fondation Massé Trévidy

Résidence Les Bruyères

44 rue Paul Borossi - 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 55 01 78
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 66 places
Hébergement permanent : 66 places
Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

Résidence des Magnolias

6 place Guy Rospartz - 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 95 61 62
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 78 places
Hébergement permanent : 59 places
Hébergement temporaire : 3 places
Unité Alzheimer : 13 places
Accueil de jour : 3 places
Gestionnaire : Centre communal d'action
sociale (CCAS)

Résidence La Retraite

10 rue Verdelet - 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 95 06 12
Courriel : la.retraite@wanadoo.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 87 places
Hébergement permanent : 83 places
Hébergement temporaire : 4 places
Gestionnaire : Association La Tour Névet

Résidence Ker Radeneg

20 allée Claude Derven - 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 90 94 43 70
Courriel : direction@ch-cornouaille.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 109 places
Hébergement permanent : 108 places
Hébergement temporaire : 1 place
Gestionnaire : Centre hospitalier intercom-
munal de Cornouaille (CHIC)

Résidence Ti Créac'h

10 rue Robert Schuman - 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 52 60 01
Courriel : direction@ch-cornouaille.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 120 places
Hébergement permanent : 89 places
Hébergement temporaire : 1 place
Unité de soins de longue durée : 30 places
Gestionnaire : Centre hospitalier intercom-
munal de Cornouaille (CHIC)

Résidence Ti Glazik

1 avenue des Sports - 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 52 63 42
Courriel : direction@ch-cornouaille.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 120 places
Hébergement permanent : 88 places
Hébergement temporaire : 2 places
Unité de soins de longue durée : 30 places
Gestionnaire : Centre hospitalier intercom-
munal de Cornouaille (CHIC)

Résidence de Kerfily

2 rue Gustave Eiffel - 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 64 44 80
Courriel : direction@epsm-quimper.fr
EHPAD habilité à l'aide sociale
Capacité : 60 places
Hébergement permanent : 25 places
Unité de soins de longue durée : 35 places
Gestionnaire : Centre hospitalier spécialisé
Gourmelen

QUIMPERLÉ

Résidence du Bois Joly

20 bis avenue du Maréchal Leclerc - BP 134
29391 QUIMPERLÉ CEDEX

Téléphone : 02 98 96 60 00

Courriel : direction@ch-quimperle.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 255 places

Hébergement permanent : 165 places

Unité Alzheimer : 56 places

Hébergement temporaire : 4 places

Unité de soins de longue durée : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Quimperlé

ROSCOFF

Résidence Saint-Nicolas - EHPAD du Haut-Léon

31 rue Brizeux - BP 42 - 29682 ROSCOFF Cedex

Téléphone : 02 98 69 72 63

Courriel : mr.saintnicolas@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 92 places

Hébergement permanent : 90 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

ROSPORDEN

Résidence Ty-An-Dud-Coz

Route de Pont-Aven - 29140 ROSPORDEN

Téléphone : 02 98 59 23 77

Courriel : tyandudcoz@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 104 places

Hébergement permanent : 90 places

Hébergement temporaire Alzheimer : 2 places

Unité Alzheimer : 12 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

Résidence Ker Lenn

Rue Louise Michel - BP 9 - 29140 ROSPORDEN

Téléphone : 02 98 66 93. 93

Courriel : mapa-kerlenn@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 77 places

Hébergement permanent : 54 places

Unité Alzheimer : 11 places

Hébergement temporaire : 2 places habilitées à l'aide sociale

Accueil de jour : 10 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

SCAËR

Résidence Au Chêne

2 rue Louis Pasteur - 29390 SCAËR

Téléphone : 02 98 59 41 83

Courriel : maison.retraite-scaer@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 116 places

Hébergement permanent : 92 places

Unité Alzheimer : 24 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Résidence Saint-François

Route de Carantec - BP 47

29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Téléphone : 02 98 88 00 20

Courriel : ehpadstfrancois@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 108 places

Hébergement permanent : 100 places

Hébergement temporaire : 8 places non habilitées à l'aide sociale

Gestionnaire : Association Saint-François

SAINT-POL-DE-LÉON

Résidence de Kersaudy - EHPAD du Haut-Léon

80 rue du Pont-Neuf

BP 95 - 29250 SAINT-POL-DE-LÉON

Téléphone : 02 98 69 12 35

Courriel : maison-de-retraite-kersaudy@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 181 places

Hébergement permanent : 173 places

Hébergement temporaire : 8 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

SAINT-RENAN

Résidences de Lescao et de Kernatous

17 rue de Brest - BP 85 - 29290 SAINT-RENAN

Téléphone : 02 98 32 33 33

Courriel : accueil@ch-saint-renan.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 174 places

Hébergement permanent : 174 places

Gestionnaire : Hôpital local de Saint-Renan

SAINT-THÉGONNEC

Résidence Sainte-Bernadette

10 rue Lividic - BP 9

29410 SAINT-THÉGONNEC

Téléphone : 02 98 79 42 44

Site internet : <http://asso-sainte-bernadette.fr>

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 110 places

Hébergement permanent : 110 places

Gestionnaire : Association Sainte-Bernadette

SIZUN

Résidence du Val d'Élorn

60 rue de Brest - 29450 SIZUN

Téléphone : 02 98 68 82 40

Courriel : accueil.valelorn@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 88 places

Hébergement permanent : 61 places

Unité Alzheimer : 14 places

Hébergement temporaire : 5 places

Hébergement d'urgence : 2 places

Accueil de jour : 6 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

TAULÉ

Résidence pour personnes âgées de Taulé

4 rue du Bel Air - 29670 TAULÉ

Téléphone : 02 98 67 11 24

Courriel : mr-taule@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 99 places

Hébergement permanent : 97 places

Hébergement temporaire : 2 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

Les unités de soins de longue durée (U.S.L.D.)

Les unités de soins de longue durée (U.S.L.D)

BOHARS

Centre René Fortin

Route de Ploudalmézeau

29820 BOHARS

Téléphone : 02 98 01 50 66

Site internet : www.chu-brest.fr

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 152 places

Gestionnaire : Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brest

CONCARNEAU

Résidence Aver Ar Mor

61 rue de Trégunc - Le Porzou

29187 CONCARNEAU Cedex

Téléphone : 02 98 52 68 31

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 34 places

Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

DOUARNENEZ

Résidence pour personnes âgées du Centre Hospitalier de Douarnenez

Rue Laënnec - BP 156

29171 DOUARNENEZ Cedex

Téléphone : 02 98 75 10 10

Courriel : hebergement@ch-douarnenez.fr

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Douarnenez

MORLAIX

Résidence An Haleg

15 rue Kersaint Gilly

29600 MORLAIX

Téléphone : 02 98 62 61 65

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 50 places

Gestionnaire : Centre Hospitalier des Pays de Morlaix

Résidence Bélizal

15 rue Kersaint Gilly

29600 MORLAIX

Téléphone : 02 98 62 61 24

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 10 places

Gestionnaire : Centre Hospitalier des Pays de Morlaix

PLOUGONVEN

Résidence de l'Argoat

Centre Le Guervenau - 29640 PLOUGONVEN

Téléphone : 02 98 62 63 05

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 40 places

Gestionnaire : Centre Hospitalier des Pays de Morlaix

PONT-L'ABBÉ

Résidence de Tréougy

16 rue des Déportés

29120 PONT-L'ABBÉ

Téléphone : 02 98 87 12 13

Courriel : direction@epsm-quimper.fr

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 35 places

Gestionnaire : Centre hospitalier spécialisé Gourmelen

Résidence de l'Hôtel Dieu

Rue Roger Signor

29120 PONT-L'ABBÉ

Téléphone : 02 98 82 40 40

USLD privée habilitée à l'aide sociale

Capacité : 34 places

Gestionnaire : Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV)

QUIMPER

Résidence Ti Créac'h

10 rue Robert Schuman - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 52 60 01

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence Ti Glazik

1 avenue des Sports - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 52 63 42

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC)

Résidence de Kerfily

2 rue Gustave Eiffel - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 64 44 80

Courriel : direction@epsm-quimper.fr

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 35 places

Gestionnaire : Centre hospitalier spécialisé Gourmelen

QUIMPERLÉ

Résidence du Bois Joly

20 bis avenue du Maréchal Leclerc - BP 134

29391 QUIMPERLÉ Cedex

Téléphone : 02 98 96 60 00

Courriel : direction@ch-quimperle.fr

USLD publique habilitée à l'aide sociale

Capacité : 30 places

Gestionnaire : Centre hospitalier de Quimperlé

**Les établissements
d'hébergement temporaire
et autres établissements
proposant un accueil temporaire**

Les établissements d'hébergement temporaire

BREST

Résidence Antoine Salaun

43 rue Saint-Exupéry

29200 BREST

Téléphone : 02 98 05 64 20

Courriel : ehpad-antoine-salaun@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 27 places

Gestionnaire : Centre communal d'action sociale (CCAS)

BRIEC-DE-L'ODET

Résidence Ti brazh ar re-gozh

31 rue du Général de Gaulle

29510 BRIEC-DE-L'ODET

Téléphone : 02 98 57 71 10

Courriel : accueil@ehpad-briec.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 6 places

Gestionnaire : CCAS

GUIPAVAS

Résidence Ker Astel

10 rue des 3 frères Cozian

29490 GUIPAVAS

Téléphone : 02 98 84 68 76

Courriel : amities@amities-armor.asso.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 26 places

Gestionnaire : Association Les Amitiés d'Armor

LANDIVISIAU

Fondation Ildys-Saint-Vincent Lannouchen

40 rue Clemenceau

29403 LANDIVISIAU

Téléphone : 02.98.68.06.55

Courriel : saint.vincent.lannouchen@wanadoo.fr

Capacité : 27 places

Gestionnaire : Fondation Ildys-Saint Vincent Lannouchen

LOCQUIREC

Maison d'accueil de l'Île Blanche

1 impasse de l'Île Blanche - BP 13

29241 LOCQUIREC CEDEX

Téléphone : 02 98 67 43 72

EHPAD non habilité à l'aide sociale

Capacité : 12 places

Gestionnaire : Association La Blanche

PLONEOUR-LANVERN

Résidence Pierre Goenvic

Route de Kersonis - BP 11

29720 PLONÉOUR-LANVERN

Téléphone : 02 98 82 65 00

Courriel : p.goenvic@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 16 places

Gestionnaire : Établissement public autonome

PLOUVORN

Résidence Saint-Roch

Place du 18 juin 1940

Téléphone : 02 98 61 35 90

Courriel : mr.plovorn@wanadoo.fr

Autres établissements proposant un accueil temporaire

ARZANO

Résidence du Soleil Levant	23
----------------------------	----

BANNALEC

Résidence Les Genêts	23
----------------------	----

BOURG-BLANC

Résidence Kuzh Heol	24
---------------------	----

BREST

Résidence Ker Digemer	25
-----------------------	----

Résidence Korian Mer Iroise	26
-----------------------------	----

CARHAIX-PLOUGUER

Résidence La Salette	19
----------------------	----

Résidence de Persivien	26
------------------------	----

CHÂTEAULIN

Résidence Les Collines bleues	27
-------------------------------	----

CLÉDER

Résidence de Mestioual	27
------------------------	----

COMBRIT

Résidence de Kerborc'his	28
--------------------------	----

CONCARNEAU

Résidence Les Brisants	28
------------------------	----

CORAY

Résidence du Pays Glazik	28
--------------------------	----

DOUARNENEZ

Résidence pour personnes âgées du Centre hospitalier de Douarnenez	29
--	----

ERGUÉ-GABÉRIC	
Résidence Coat-Kerhuel	29
FOUESNANT	
Résidence Ti Avalou	29
GUICLAN	
Résidence Saint-Jacques	30
GUILERS	
Résidence Mutualiste Les Petits Pas	30
HUELGOAT	
Résidence Mont-Leroux	30
LANDIVISIAU	
Résidence Saint-Vincent Lannouchen	31
LANMEUR	
Résidence Mam Goz	31
Résidence Saint-Colomba	31
Résidence Saint-Mélar	32
LANNILIS	
Résidence Le Penty	32
LE FAOU	
Résidence Prat-An-Aod	32
LESNEVEN	
Résidence Ty Maudez	33
MORLAIX	
Résidence La Boissière	33
Résidence Bélizal	34

PLABENNEC	
Résidence Saint-Pierre	34
PLEUVEN	
Résidence Ti-Ar-C'Hoad	34
PLEYBER-CHRIST	
Résidence du Brug	35
PLOGONNEC	
Résidence du Steir	35
PLOMELIN	
Résidence Ti-Gwenn	35
PLONEVEZ-DU-FAOU	
Résidence du Pays Dardoup	36
PLOUDANIEL	
Maison d'accueil rurale pour personnes âgées	20
PLOUESCAT	
Résidence de la Fondation de Plouescat	36
PLOUÉNAN	
AS domicile	72
PLOUGASTEL-DAOULAS	
Résidence Saint-Thomas de Villeneuve	36
PLOUGONVELIN	
Résidence Les Mouettes	37
PLOUHINEC	
Résidence Ty Amzer Vad	37

PONT-CROIX	
Résidence Résidence Saint-Yves	38
PONT-L'ABBÉ	
Résidence Ti Pors-Moro	38
POULDREUZIC	
Résidence Parc-An-Id	39
QUIMPER	
Résidence Thérèse Rondeau-Kernisy	39
Résidence de Missilien	39
Résidence La Retraite	40
Résidence Ker Radeneg	40
Résidence des Magnolias	40
Résidence Ti Créac'h	40
Résidence Ti Glazik	40
QUIMPERLÉ	
Résidence du Bois Joly	41
ROSCOFF	
Résidence Saint-Nicolas	41
ROSPORDEN	
Résidence Ker Lenn	41
Résidence Ty An Dud Coz	41
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	
Résidence Saint-François	41
SAINT-POL-DE-LÉON	
Résidence de Kersaudy	42

SIZUN

Résidence du Val d'Élorn42

TAULÉ

Résidence de Taulé42

Les accueils de jour Alzheimer et autres établissements proposant un accueil de jour spécifique

Les accueils de jour Alzheimer

BREST

Centre d'accueil de jour de Ty Bemdez

10 rue Edmond Rostand

29200 BREST

Téléphone : 02 98 41 03 85

Courriel : accueildejour@ty-bemdez.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 15 places

Gestionnaire : Association Ty Bemdez

QUIMPER

Résidence Thérèse Rondeau-Kernisy

3 allée de Kernisy - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 53 81 12

Courriel : accueil-therese.rondeau@wanadoo.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 10 places

Gestionnaire : Association Thérèse Rondeau

MORLAIX

Centre d'accueil de jour de l'Association d'Aide et Soins à Domicile

Rue Yves Prigent - Z.A. de la Boissière

29600 MORLAIX

Téléphone : 02 98 63 41 99

Courriel : direction@asdomicile.com

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 10 places

Gestionnaire : Association d'Aide et Soins à Domicile

QUERRIEN

Centre d'Accueil de jour de Ti Ma Bro

11 rue Marcel Cado

29310 QUERRIEN

Téléphone : 02 98 71 34 85

Courriel : ti-ma-bro1@orange.fr

EHPAD habilité à l'aide sociale

Capacité : 8 places

Gestionnaire : Association Ti Ma Bro

1 journée par semaine consacrée à l'accueil de malades atteints de Parkinson

Autres établissements proposant un accueil de jour spécifique

BOHARS

Centre René Fortin	23
--------------------	----

BREST

Résidence de Kéraudren	24
------------------------	----

Résidence Ker Gwenn	25
---------------------	----

CARHAIX

Accueil de jour itinérant - Association Service d'aide à domicile du Corong	
---	--

CHÂTEAULIN

Résidence Les collines bleues	27
-------------------------------	----

CLOHARS FOUESNANT

Résidence Kérélys	27
-------------------	----

CROZON

Résidence pour personnes âgées du Centre hospitalier de la Presqu'île	28
---	----

DOUARNENEZ

Résidence pour personnes âgées du Centre hospitalier de Douarnenez	29
--	----

GUIPAVAS

Résidence Georges BRASSENS	30
----------------------------	----

LANDEDA

Résidence de la Presqu'île	31
----------------------------	----

LANDIVISIAU

Résidence Saint-Vincent Lannouchen	31
------------------------------------	----

LANDUDEC

Résidence KERELYS	31
-------------------	----

LANMEUR

Résidence La Vallée	31
---------------------	----

LANNILIS	
Résidence de Kermaria	32
Résidence Le Penty	32
LOCTUDY	
Résidence Pen Allée	33
MOËLAN-SUR-MER	
Résidence Tal Ar Mor	33
PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	
Résidence AOLYS	35
PLOGONNEC	
Résidence du Steir	35
PLOMELIN	
Résidence Ti-Gwenn	35
PLOUGUERNEAU	
Résidence de la Côte	36
PLOUHINEC	
Résidence Ty Amzer Vad	37
PONT-AVEN	
Résidence de la Vallée de Penanros	38
QUIMPER	
Résidence le Missilien	40
Résidence des Magnolias	40
ROSPORDEN	
Résidence Ker Lenn	41
SIZUN	
Résidence du Val d'Élorn	42

**Les résidences Alzheimer
et autres établissements
proposant des unités spécifiques
pour les personnes atteintes
de la maladie ou
de troubles apparentés**

*Les résidences Alzheimer et autres établissements
proposant des unités spécifiques pour les personnes
atteintes de la maladie ou de troubles apparentés*

ARZANO

Résidence du Soleil Levant 23

BOURG-BLANC

Résidence Kuzh Heol 24

BREST

Résidence de Kéraudren 24

Résidence Kerlevenez 26

Résidence Ker Digemer 25

Résidence Mer Iroise 26

BRIEC-DE-L'ODET

Résidence Ti Braz Ar Re Gozh 26

CARHAIX-PLOUGUER

Résidence de Persivien 26

CHÂTEAULIN

Résidence Les Collines bleues 27

CLÉDER

Résidence Ti Penn Ar Bed 27

CLOHARS-FOUESNANT

Résidence Kerelys 27

COMBRIT

Résidence de Kerborc'his 28

CORAY	
Résidence du Pays Glazik	28
ERGUÉ-GABÉRIC	
Résidence Coat-Kerhuel	29
FOUESNANT	
Résidence Ti Avalou	29
GUICLAN	
Résidence Saint-Jacques	30
GUILERS	
Résidence Mutualiste Les Petits Pas	30
GUIPAVAS	
Résidence Jacques Brel	30
Résidence Georges BRASSENS	30
LANDERNEAU	
Résidence Ferdinand Grall	31
LANDUDEC	
Résidence Kérélys	31
LANNILIS	
Résidence Le Penty	32
MOËLAN-SUR-MER	
Résidence Tal Ar Mor	33
PLEUVEN	
Résidence Ti-Ar-C'Hoad	34
PLEYBEN	
Résidence Yan' d'Argent	34
PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN	
Résidence AOLYS	35

PLOGONNEC	
Résidence du Steir	35
PLOMELIN	
Résidence Ti-Gwenn	35
PLOMODIERN	
Résidence Ti-Lann	35
PLONÉVEZ-DU-FAOU	
Résidence du Pays Dardoup	36
PLOUGASTEL-DAOULAS	
Résidence Saint-Thomas de Villeneuve	36
PLOUGONVELIN	
Résidence Les Mouettes	37
PONT-AVEN	
Résidence de la Vallée de Penanros	38
PONT-L'ABBÉ	
Résidence Ti Pors-Moro	38
POULDREUZIC	
Résidence Parc-An-Id	39
QUIMPER	
Résidence des Magnolias	40
Résidence Thérèse Rondeau - Kernisy	40
EHPAD de Prat-Maria	40
QUIMPERLÉ	
Résidence du Bois Joly	41
ROSPORDEN	
Résidence Ker Lenn	41
Résidence Ty-An-Dud-Coz	41

SAINT-THÉGONNEC

Résidence Sainte-Bernadette 42

SCAËR

Résidence Au Chêne 41

SIZUN

Résidence du Val d'Elorn 42



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

L'APA à domicile (Allocation personnalisée d'autonomie)

L'APA aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie. L'APA est versée par le conseil départemental. La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a revalorisé et amélioré l'APA à domicile. Ces dépenses sont inscrites dans un plan d'aide.

Elles peuvent concerner :

- des prestations d'aide à domicile,
- l'installation de matériel (téléassistance, barres d'appui),
- des fournitures pour l'hygiène,
- le portage de repas,
- des travaux pour l'aménagement du logement,
- un accueil temporaire, à la journée ou avec hébergement,
- des dépenses de transport,
- les services rendus par un accueillant familial.

Si les conditions d'âge, de résidence et de perte d'autonomie sont remplies, l'APA est attribuée, quels que soient les revenus. En revanche, le montant attribué dépend du niveau de revenus. Au-delà d'un certain niveau de revenus, une participation progressive est demandée. Le dossier de demande d'APA à domicile est à retirer auprès :

- du conseil départemental,
- des CLIC,
- des CCAS,
- des services d'aide à domicile
- des organismes de sécurité sociale, des mutuelles.

Une visite d'évaluation est organisée au domicile pour :

- évaluer les besoins d'aide et d'accompagnement, ainsi que ceux des proches aidants
- vérifier que les conditions de perte d'autonomie permettant l'attribution de l'APA sont remplies, c'est-à-dire avoir un niveau de perte d'autonomie évalué en GIR 1, 2, 3 ou 4.

Le montant d'APA versé par le conseil départemental est calculé en fonction des revenus et du coût des aides prévues dans votre plan d'aide.

Les plans d'aide APA sont plafonnés et le montant d'APA accordé ne peut pas dépasser un montant maximal fixé pour chaque GIR.

L'aide aux aidants

La loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28/12/2015 et son décret d'application du 28/02/2016 reconnaissent le rôle des aidants. L'aidant est le proche qui assure une aide ou une présence indispensable au soutien à domicile du demandeur, il ne peut être remplacé.

C'est dans ce contexte que 2 mesures nouvelles ont été créées :

- l'aide au répit : évaluation des mesures permettant d'accorder à l'aidant des temps de répit.
- l'aide en cas d'hospitalisation de l'aidant : évaluation des mesures indispensables pour pallier l'absence pour hospitalisation de l'aidant.

Lors d'une visite à domicile, le professionnel de santé évaluera les besoins du demandeur ainsi que ceux de son aidant.

Les aides finançables peuvent se décliner de plusieurs manières :

- Augmentation des heures d'intervention en aide humaine
- Accès à une plateforme de répit
- Accès aux séjours en accueil temporaire :
 - Accueil de jour
 - Hébergement temporaire

- Autres types de soutien ponctuel :

- Intégration provisoire dans une famille d'accueil familial
- Intégration à un séjour « vacances-répit Alzheimer »
- Portage de repas.

Les services d'aide à domicile

Le Département du Finistère autorise tous les services d'aide et d'accompagnement à domicile, comprenant les services agréés qualité, passés sous le régime de l'autorisation depuis la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015.

Si le service est autorisé et habilité à l'aide sociale, le plan d'aide est calculé sur la base du prix de revient, arrêté annuellement par le Conseil départemental.

Si le service est autorisé, la prise en charge est forfaitaire sur la base de 18,17 € l'heure en semaine, 21,82 € l'heure les dimanches et jours fériés. Le reste à charge réglé par l'utilisateur varie en fonction du statut du service.

**LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE
AUTORISES ET HABILITES A L'AIDE SOCIALE**

Pays de Cornouaille

CCAS de Plonéour-Lanvern

Place Charles de Gaulle
29720 Plonéour-Lanvern
Téléphone : 02 98 82 66 04
Courriel : ccas@ploneour-lanvern.fr

CCAS de Pont-L'Abbé

12 rue Arnoult
29120 Pont-L'abbé
Téléphone : 02 98 87 43 50
Courriel : ccas@ville-pontlabbe.fr

ADAPA

5 rue Plomarc'h - BP 634
29176 Douarnenez Cedex
Téléphone : 02 98 92 70 75
Courriel : adapa.dz@orange.fr

GCSMS ADMR des Pays de l'Aven

2, place des anciens haras
29300 Quimperlé
Téléphone : 02 98 06 79 87
Courriel : gcsms.dpla@admr29.fr

ADMR de l'Aven-Moros

Rue de Kerilis - BP 14
29920 Névez
Téléphone : 02 98 06 81 86
Courriel : avenmoros@admr29.fr

ADMR de Bannalec

Le Trévoux, 1 rue Nationale
29380 Bannalec
Téléphone : 02 98 39 40 03
Courriel : bannalec@admr29.fr

ADMR de Clohars-Carnoët

1 bis rue Pierre Jacob

29360 Clohars-Carnoët
Téléphone : 02 98 71 66 19
Courriel : cloharscarnoet@admr29.fr

ADMR d'Elliant et sa région

11 rue de la Mairie
29370 Elliant
Téléphone : 02 98 94 15 62
Courriel : elliant@admr29.fr

ADMR de Moëlan-sur-Mer

16 rue des écoles
29350 Moëlan-sur-Mer
Téléphone : 02 98 96 50 98
Courriel : moelansurmer@asso-admr29.fr

ADMR de Riec-sur-Belon

Rue des vieux chênes
29340 Riec-sur-Belon
Téléphone : 02 98 06 56 56
Courriel : riecsubelon@admr29.fr

ADMR de Scaër

1 rue Yves Hervé
29390 Scaër
Téléphone : 02 98 59 01 61
Courriel : scaer@admr29.fr

ADMR des 3 rivières

- Siège social :
Le moulin d'argent
29300 Tréméven
Téléphone : 02 98 96 25 91
Courriel : trois.rivieres@asso-admr29.fr
- Antenne de Baye
Mairie - 29300 Baye
Téléphone : 02 98 96 81 97
Courriel : baye@asso-admr29.fr
- Antenne de Mellac
2 rue du bourg
29300 Mellac
Téléphone : 02 98 71 93 20
Courriel : mellac@asso-admr29.fr

ADMR de Concarneau

16 rue de Penzance
ZI du Moros - Concarneau
Téléphone : 02 98 60 56 11
Courriel : concarneau@asso-admr29.fr

CCAS de Quimperlé

19 Place Saint-Michel
29300 Quimperlé
Téléphone : 02 98 96 37 57
Courriel : ccas@ville-quimperle.fr

CCAS de Trégunc

Place de la Mairie
29910 TREGUNC
Téléphone : 02 98 50 26 27
Courriel : ccas@tregunc.fr

Mutualité Soins et Service à domicile

4 place de la Victoire
29140 Rosporden
Téléphone : 02 98 66 98 00
Courriel : MSSAD-rosporden@mutualite29-56.fr

ADMR de l'Odet

44 rue de la Boissière
29510 Briec-de-l'Odet

ADMR des Rives de l'Aulne et du Porzay

4 Rue de Châteaulin
Pleyben
Téléphone : 02 98 16 61 59
Courriel : lesrivesdelaulne@admr29.fr

ADIMA

39 rue de la Providence - Quimper
Téléphone : 02 98 95 10 17

ADMR de Bénodet

14 bis rue de Kéranguyon - Bénodet
Téléphone : 02 98 66 22 83
Courriel : benodet@asso-admr29.fr

ADMR de Plogonnec et sa région

2 rue des écoles
29180 Plogonnec
Téléphone : 02 98 91 84 96
Courriel : plogonnec@admr29.fr

CCAS de Quimper

8 rue Verdelet
29000 Quimper
Téléphone : 02 98 64 51 00
Courriel : contact@quimper.bzh

CCAS de Châteaulin

15 quai Jean Moulin
29150 Châteaulin
Téléphone : 02 98 86 10 05
Courriel : ccas@chateaulin.fr

GCSMS Cap Sizun - Pays bigouden

12 bis rue ar marquis - Landudec
Téléphone : 09 83 30 78 20
Courriel : gcsms.capsizunbigouden@gmail.com

ADMR de Audierne sud - Cap Sizun

3 rue Guesno - Audierne
Téléphone : 02 98 70 27 36
Courriel : audierne@admr-29.org

ADMR de Cap Caval

10 rue Isidore Le Garo - Plomeur
Téléphone : 02 98 58 12 55
Courriel : capcaval@admr-29.fr

ADMR de Combrit - Tréméoc - Ile-Tudy

2 rue Croas ar Bleon - Combrit
Téléphone : 02 98 56 40 94
Courriel : combrit@admr-29.org

ADMR du Guilvinec - Treffiagat

25 rue de la gare - Guilvinec
Téléphone : 02 98 58 14 89
Courriel : guilvinec@admr-29.org

ADMR du Haut pays bigouden

6 bis rue ar mor

Landudec

Téléphone : 02 98 91 59 94

Courriel : hpb-landudec@admr-29.org

ADMR du Goyen

22 rue de la liberté - Pont-Croix

Téléphone : 02 98 70 50 67

ou 09 63 60 09 35

Courriel : goyen@admr-29.org

ADMR de Loctudy

12 rue Sébastien Guiziou - Loctudy

Téléphone : 02 98 87 98 05

Courriel : loctudy@admr-29.org

ADMR du Nord-Cap Sizun

176 rue des bruyères - Beuzec-Cap-Sizun

Téléphone : 02 98 70 49 58

Courriel : nordcapsizun@admr-29.org

ADMR De l'Ouest Cornouaille

Rue Joseph Salaiün - Plonéis

Téléphone : 02 98 91 06 73

Courriel : ouestcornouaille@admr-29.org

ADMR de Penmarc'h

53 rue de la marine - Penmarc'h

Téléphone : 02 98 58 79 56

Courriel : penmarch@admr-29.org

ADMR de Plobannalec-Lesconil

Place de la résistance - Lesconil

Téléphone : 02 98 82 27 68

Courriel : plobannalec@admr-29.org

ADMR de Plogoff

4 rue Jean Charcot - Plogoff

Téléphone : 02 98 70 38 67

ou 09 67 06 38 67

Courriel : plogoff@admr-29.org

ADMR de Plouhinec

2 rue Xavier Gral - Plouhinec

Courriel : plouhinec@admr-29.org

Téléphone : 02 98 71 96 34

Pays Centre Ouest Bretagne

ADMR de Brasparts

8 rue Saint-Michel

29190 Brasparts

Téléphone : 02 98 81 46 38

Courriel : brasparts@asso-admr29.fr

ADMR de Scrignac Huelgoat

Place de la Mairie

29640 Scrignac

Téléphone : 02 98 78 20 17

Courriel : ad.scrignac@laposte.net

ADMR de Plonévez-du-Faou et Spézet

5 rue des Anciens Combattants

29530 Plonévez-du-Faou

Téléphone : 02 98 86 93 12

Courriel : plonevez@asso-admr29.fr

Union du domicile et du soin, en Pays du Centre Ouest Bretagne

13 rue du Gal de Gaulle

29590 Châteauneuf-du-Faou

Téléphone : 02 98 73 43 76

Courriel : direction@adsmn.una29.fr

ADMR du Poher

Boulevard Jean Moulin

29270 Carhaix-Plouguer

Téléphone : 02 98 93 23 46

Courriel : admrpoher@gmail.com

ADS des Montagnes noires

13 rue Charles de Gaulle

29520 Châteauneuf-du-Faou

Tél : 02 98 73 43 76

Courriel : direction@adsmn.una29.fr

Pays de Brest

ADMR Océane

5 rue Prosper Salaiün - 29820 Bohars

Téléphone : 02 98 42 96 69

ou 07 88 19 79 05

Courriel : direction@admr-oceane.fr

ADMR de Plougastel-Daoulas

2, Rue du Champ de foire

29470 Plougastel-Daoulas

Téléphone : 02 98 40 36 49

CCAS de Daoulas

Place St-Yves - 29460 Daoulas

Téléphone : 02 98 25 84 23

Courriel : ccas.daoulas@wanadoo.fr

ADMR des 2 Abers

11 rue St Jean Baptiste de la Salle - Lannilis

Courriel : admr2abers@29.admr.org

ADMR de Lesneven Côte des Légendes

2 boulevard des Frères Lumière

29260 Lesneven

Téléphone : 02 98 21 05 39

Courriel : lesneven@29.admr.org

ADMR du Pays d'Iroise

Espace Clos nevez - Route de Plouzané

29290 Saint-Renan

Téléphone : 02 98 32 60 04

Courriel : paysdiroise@asso-admr29.fr

ADMR du Pen-Hir aux Monts d'Arrée

Hôtel d'entreprise Zone de Quiella

29590 Le Faou

Téléphone : 02 98 73 90 39

Courriel : admrpenhir@29.admr.org

ADMR de Landerneau

21 bis rue de la Tour d'Auvergne

29800 Landerneau

Téléphone : 02 98 85 64 22

Courriel : landerneau@asso-admr29.fr

AMADEUS

70 rue Anita Conti - 29260 Lesneven

Téléphone : 02 98 21 12 40

Courriel : contact@amadeus-asso.fr

Archipel Aide et Soins à Domicile

3 rue Jules Ferry

29200 Brest

Téléphone : 02 98 46 51 55

Courriel : 2asdl@union-archipel.org

Mutuelles de Bretagne

Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

2 rue Georges Sand

29200 Brest

Téléphone : 02 98 43 36 36

Courriel : contact.spasad@mutuelles-de-bretagne.fr

Pays de Morlaix et du Centre Ouest Bretagne

ADMR de la région de Morlaix

25 Cité du Rouallou

29410 Pleyber-Christ

Téléphone : 02 98 78 50 05

Courriel : contact.regiondemorlaix@asso-admr29.fr

ADMR du Haut-Léon

Maison de Keroulas

29250 Saint-Pol-de-Léon

Téléphone : 02 98 19 11 87

Courriel : admr-saintpol@orange.fr

AS Domicile

Rue Yves Prigent ZA de la Boissière

29600 Morlaix.

Tél : 02 98 63 41 99

LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE AUTORISES

Pays de Cornouaille

SAP Concarneau - Franchise Domidom

7 quai Carnot - Concarneau

Téléphone : 08 90 10 93 77

Courriel : p.bargain@domidom.fr

Cantin Elisabeth

29 quai Carnot - Concarneau

Téléphone : 02 98 11 07 35

Courriel : elisabeth.cantin@gmail.com

Junior Senior Services

24 rue Duguay-Trouin - Douarnenez

Téléphone : 02 98 92 73 64

Courriel : remy.seveleder1@juniorsenior.fr

33 rue de Cornouaille - Fouesnant

Téléphone : 02 98 51 19 03

AGE D'OR SERVICES

Zone de Troyalac'h

5 rue Jean-Baptiste Godin - Saint-Evarzec

Téléphone : 02 98 53 15 86

TY-MANGOZ

32 rue des Glénan, Beg Meil - FOUESNANT

Téléphone : 02 98 57 09 32

Courriel : tymangouz@orange.fr

PROXILLIUM

11 rue de Pont-l'Abbé, Lesconil -

Plobannaec-Lesconil

Téléphone : 02 56 04 89 58

Courriel : proxillium@yahoo.fr

O2 Quimper

286 route de Bénodet - QUIMPER

Téléphone : 02 43 72 02 02

Courriel : droitdesaffaires@o2.fr

ADAPH Services, aide Dom 29

1 rue Auguste Goy à QUIMPER

Téléphone : 02 98 90 64 51

Courriel : adhap29b@adhapservices.eu

ASPER

7 Place du 118^{ème} RI - Quimper

Téléphone : 08 90 10 93 01

Courriel : guylaine.queguiner@apef-services.fr

CORNOUAILLE Services à domicile Franchise Domidom

122 Avenue de la France Libre - Quimper

Téléphone : 09 81 71 27 71

Courriel : t.nassbaum@domidom.fr

DOMI UP

5 rue Félix Le Dantec - Quimper

Téléphone : 06 82 43 82 33

Courriel : domiup@orange.fr

LA BELLE VIE EN CORNOUAILLE

9 rue Henri de Bournazel - Quimper

Téléphone : 02 98 10 17 71

Courriel : labellevieencornouaille@wanadoo.fr

SOLIKERNE

44 avenue Léon Blum - Quimper

Téléphone : 02 98 10 65 57

Courriel : contact@solikerne.fr

NGH Services aux particuliers

3 rue de Pont-Aven - Quimperlé

Courriel : aides-servicesngh@sfr.fr

AVENIR SENIOR PLUS Cornouaille

20 avenue Yves Thépot - Quimper

Téléphone : 02 98 82 98 13

CCAS de Concarneau

11 rue du Colonel Moll - Concarneau

Téléphone : 02 98 50 81 58

DomusVi Domicile

14 rue Amiral Julien Cosmao - Quimper

Téléphone : 02 72 73 70 45

Courriel : contact@domusvidomicole.com

Pays de Brest

ADAHP Services, EGH GEIGER

82 boulevard Montaigne - Brest

Téléphone : 02 98 44 27 32

Courriel : e.geiger@adhapservices.eu

Brest Abers Services

27 rue Nicéphore Niepce - Brest

Téléphone : 02 30 13 02 60

Courriel : regis.perrot@brestabersservices.com

O2 Brest

43 E rue Branda - Brest

Téléphone : 02 43 72 02 02

Courriel : droitsdesaffaires@o2.fr

SARL G2L Brest

268 rue Anatole France - Brest

Téléphone : 02 98 14 78 00

Courriel : thierry.rivoal@espaceetvie.fr

A Brest services à la personne

franchisé Domidom

17 rue de Glasgow - Brest

Téléphone : 02 98 80 25 81

Courriel : d.calloch@domidom.fr

Active Ouest

244 rue Jean Jaurès - Brest

Téléphone : 02 98 41 59 14

Courriel : activeouest@orange.fr

Société ASD Elorn Landerneau

1 rampe du vieux bourg,

quartier de St-Marc, 29200 Brest

Téléphone : 02 98 46 20 64

Courriel : jocelyne.honore@zen-seniors-services.fr

CCAS d'Ouessant

Bourg, Ouessant

Téléphone : 02 98 48 80 06

Courriel : mapa.ouessant@wanadoo.fr

Ecohome services

1 rue Saint Mathieu - Saint-Renan

Téléphone : 02 98 38 23 44

Courriel : ecohome.services29@orange.fr

DomusVi Domicile

1 Place de Strasbourg - Brest

Téléphone : 02 72 73 70 45

Courriel : contact@domusvidomicile.com

SAS VITALLIANCE

180 rue de Kereven - Guipavas

SARL AD Nord-Finistère

32 rue Fernand Le Corre - Lesneven

EURL ABER-BENOIT SERVICES

17 rue Henri Provostic, Ploudalmézeau

Pays de Morlaix

et du Centre Ouest Bretagne

Calvez SAP

2 rue du Général Lambert - Carhaix-Plouguer

Téléphone : 09 86 17 02 60

Courriel : manon.calvez@juniorsenior.fr

Junior Senior Service

8 rue de Brest à MORLAIX

Téléphone : 02 98 63 82 53

Courriel : malou.broudic@juniorsenior.fr

Les centres locaux d'information et de coordination (CLIC)

Le Conseil départemental impulse la mise en place et coordonne l'animation des centres d'information et de coordination CLIC pour les personnes âgées et leurs familles.

Véritable centre de ressources dans le Finistère, le Clic, en accès libre et gratuit, permet d'évoquer tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées de plus de 60 ans. Afin d'accompagner au mieux les personnes dans la recherche de solutions de proximité adaptées à leurs besoins, le Conseil départemental travaille en collaboration avec les partenaires locaux : institutions, associations, services de santé.

Faciliter vos démarches Le Clic est un guichet d'accueil de proximité, d'information, de conseil, de soutien, et d'orientation destiné

aux personnes âgées et à leur entourage, à l'ensemble des professionnels, personnes ressources et bénévoles. Il rassemble toutes les informations susceptibles d'aider les personnes dans leur vie quotidienne.

Le Clic

Vous informe sur vos droits, votre situation, les prestations auxquelles vous pouvez prétendre, les services qui vous sont accessibles, la retraite, la santé.

Vous oriente vers les organismes compétents.

Vous permet un accès unique aux droits et aux prestations

Vous aide dans l'élaboration de votre plan d'aide.

Vous propose des solutions adaptées à votre situation à domicile ou en établissement.

Une plate-forme de coordination Les CLIC travaillent en coordination avec les acteurs locaux. Ils ont pour mission de fédérer et d'animer un réseau local de professionnels intervenant dans le secteur gérontologique afin de favoriser la mise en place de réponses plus rapides et plus complètes.



CLIC

Brest métropole

- **CCAS de Brest**

253 rue Jean Jaurès

Téléphone : 02 98 33 21 66

Courriel : anne.le-contellec@ccas-brest.fr

Communes d'intervention : Brest, Plouzané, Le Relecq-Kerhuon, Guipavas, Gouesnou (*le niveau 1 des CLIC de Plouzané, le Relecq-Kerhuon, Guipavas et Gouesnou reste assuré par les communes*).

- **CCAS de Gouesnou**

Place des fusillés

Téléphone : 02 98 07 28 83

Courriel : social@mairie-gouesnou.fr

- **CCAS de Guipavas**

11 rue Amiral Troude

Téléphone : 02 98 32 88 33

Courriel : ccas@mairie-guipavas.fr

- **CCAS du Relecq-Kerhuon**

1 Place de la libération

Téléphone : 02 98 28 44 96

Courriel : ccas@mairie-relecq-kerhuon.fr

- **CCAS de Plouzané**

Téléphone : 02 98 31 95 42

Courriel : mairie@ville-plouzane.fr

Pays de Landerneau-Daoulas

- **Landerneau**

Maison des services publics

59 rue de Brest

Téléphone : 02 98 85 99 08

- **Daoulas**

Pôle social, Place St Yves

Téléphone : 02 98 46 49 89

Courriel : clic@ccpld.bzh

Communes d'intervention : Landerneau, Ploudiry, La Roche-Maurice, La Martyre, Dirinon, La Forêt-Landerneau, Pencran, Plouédern, St-Divy, St-Thonan, Trémaouézan, Lanneufret, Tréflévénez, Le Trehou, Daoulas, St-Urbain, Irillac, Hanvec, St-Eloy, Logonna-Daoulas, L'Hôpital-Camfrout et Loperhet.

Pays de Lesneven et des Abers

- **Lesneven**

Centre hospitalier

rue Barbier de Lescoat

Téléphone : 02 98 21 02 02

Courriel : clic-lesneven@orange.fr

Communes d'intervention : Lesneven, Kerlouan, Guisseny, Brignogan, Plouneour-Trez, Goulven, St-Fregant, Kernouës, Lanarvily, Le Folgoët, Trégarantec, Ploudaniel, St-Meen, Plouider, Kernilis, Lannilis, Landeda, St-Pabu, Plouguin, Plabennec, Coat-Meal, Bourg-Blanc, Kersaint-Plabennec, Loc-Brevalaire, Treglonou, Plouvien, Le Drennec, Plouguerneau.

Pays d'Iroise

- **Communauté de communes du pays d'Iroise (CCPI)**

ZA de Kerdrioual à Lanrivoaré

Téléphone : 02 98 84 94 86

Courriel : clic-iroise@ccpi.fr

Communes d'intervention : Lanrivoaré, Brèles, Le Conquet, Guipronvel, Ile Molène, Lampaul-Plouarzel, Lampaul-Ploudalmézeau, Landunvez, Lanildut, Locmaria-Plouzané, Milizac, Plouarzel, Ploudalmézeau, Plougonvelin, Ploumouguer, Plourin, Porspoder, Saint-Renan, Trébabu, Tréouergat.

Pays de Morlaix

- **Morlaix**

« Bien vieillir en pays de Morlaix »

74 rue de Brest

Téléphone : 02 98 62 38 00

Courriel : accueil@ggpm.fr

- **Landivisiau**

Maison de l'aïdant

9 rue des marronniers

Communes d'intervention : Garlan, Guerlesquin, Guimaëc, Henvic, Lanmeur, Lanneanou, Loc-Eguiner, Locquéholé, Locquirec, Morlaix, Pleyber-Christ, Plouégat-Guerrand, Plouégat-Moysan, Plouézoch, Plougasnou, Plougonven, Plouigneau, Plouneour-Menez, Plourin-lès-Morlaix, Le Ponthou, St-Jean-du-Doigt, St Martin des Champs, Ste-Sève, St-Thégonnec-Loc-Eguiner, Taulé, Le Cloître-St-Thégonnec, Carantec, Botsorhel, St-Pol-de-Léon, Cleder, Roscoff, Plougoulm, Santec, Sibiril, Plouénan, Mespaul, Ile de Batz, Plouescat, Plounevez-Lochrist, Lanhouarneau, Tréfléz, Plouzévédé, Plouvorn, Treziledé, Tréflaouenan, St-Vougay, Sibiril, Bodilis, Commana, Guiclan, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Locmélar, Plougar, Plougourvest, Plouneventer, St-Derrien, St-Sauveur, St-Servais, Sizun.

Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon / Aulne Maritime

- **Centre hospitalier de la presqu'île de Crozon**

rue Théodore Botrel

Téléphone : 02 98 16 67 05

ou 06.31.00.20.86

Courriel : accueilclic@hopital-crozon.fr

Communes d'intervention : Camaret/mer, Roscanvel, Lanveoc, Crozon, Argol, Telgruc/mer, Landévennec. Le Faou, Pont-de-Buis, Rosnoën.

Communauté de communes de Pleyben - Châteaulin - Porzay

- **Châteaulin**

Maison de l'emploi

33 quai Robert Alba

Téléphone : 02 98 16 14 25

Courriel : cccpc.clic@yahoo.fr

Communes d'intervention : Cast, Châteaulin, Saint-Ségal, Dinéault, Ploéven, Plomodiern, Plonévez-Porzay, Port-Lau-nay, St-Coulitz, St-Nic, Trégarvan. , La Feuillée, Lannédern, Pleyben, Le Cloître-Pleyben, Lennon, Lothey.

Concarneau - Cornouaille Agglomération

- **Concarneau**

Zone de Colguen

1 rue Victor Schoelcher

Téléphone : 02 98 97 52 99

Courriel : clic@cca.bzh

Communes d'intervention : Concarneau, Rosporden, Tourc'h, Elliant, St-Yvi, Melgven, Tregunc, Nevez, Pont-Aven.

Douarnenez - Cap-Sizun

- **Douarnenez**

6 place du Bicentenaire

Téléphone : 02 98 11 17 35

Courriel : clic.douarnenez@wanadoo.fr

Communes d'intervention : Douarnenez, Poullan/mer, Pouldergat, Kerlaz, Le Juch, Audierne, Pont-Croix, Beuzec-Cap-Sizun, Cléden Cap Sizun, Confort-Meilars, Esquibien, Mahalon, Plogoff, Plouhinec Primelin, Goulien, Ile de Sein.

Pays Fouesnantais

• Fouesnant

11 Espace Kerourgue

Téléphone : 02 98 51 61 27

Courriel : clic@cc-paysfouesnantais.fr

Communes d'intervention : Bénodet, Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Fouesnant, La Forêt-Fouesnant, Pleuven et Saint-Evarzec.

Pays Bigouden

• Pont-l'Abbé

14 rue Charles Le Bastard

Téléphone : 02 98 87 39 50

Courriel : clic@ccpbs.fr

Communes : Pont-l'Abbé, Combrit Ste Marine, Ile-Tudy, Loctudy, Le Guilvinec, Penmarc'h, Treffiagat,, Plobannalec-Lesconfil, Plomeur, St-Jean-Trolimon, Tréméoc, Treguennec, Tréogat, Plouvant, Peumerit, Gourlizon, Guiler/Goyen, Landudec, Plozévet, Pouldreuzic, Plogastel-St-Germain, Plonéour-Lanvern.

Quimper Bretagne Occidentale

• Quimper

CIAS, Centre intercommunal d'action sociale
8 rue Verdelet

Téléphone : 02 98 64 51 01

Courriel : clic.quimper-agglo@quimper.bzh

Communes d'intervention : Quimper, Ergué-Gabéric, Guengat, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Locronan, Quéménéven. Brieç, Edern, Landrévarzec, Landudal, Langolen

DES SITES POUR VOUS AIDER

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

www.bien-veillir-pays-de-morlaix.fr

www.bien-veillir-ouest-cornouaille.com

• Brieç

MSAP

(Maison des services au public)

Place de Ruthin

Tél : 02 98 57 71 46

Quimperlé communauté

• Quimperlé

15 rue Eric Tabarly

Téléphone : 02 98 35 18 50

Courriel : clic@quimperle-co.bzh

Communes d'intervention : Quimperlé, Scaër, St-Thurien, Querrien, Bannalec, Locunolé, Guilligomarc'h, Tremeven, Mellac, Le Trévoux, Riec/Belon, Baye, Rédéné, Clohars-Carnoët, Moëlan/mer, Arzano.

COB - Centre Ouest Bretagne

• Carhaix (*Ouverture le 1^{er} mars 2018*)

Centre Hospitalier

Rue du docteur Menguy

Téléphone : 02 98 99 20 20

Communes d'intervention :

EPCI de la Haute Cornouaille :

Châteauneuf du Faou, Collorec, Coray, Landeleau, Laz, Leuhan, Plonévez-du-Faou, Saint-Goazec, Saint-Thois, Spézet, Tregourez

Poher communauté : Carhaix, Poullaouen, Cleden-Poher, Motreff, Saint-Hernin, Kergoff, Plounevezel (hormis la commune du Moustoir, située dans les Côtes d'Armor)

Monts d'Arrée communauté : Botmeur, Brasparts, Brennilis, La Feuillée, Lopérec, Loqueffret, Plouyé, Saint-Rivoal, Berrien, Bolazec, Huelgoat, Locmaria-Berrien, Scrignac.



S'informer - Se former

Pour permettre aux personnes âgées de s'informer et de se former, de nombreuses actions de prévention et d'éducation à la santé et au bien-être sont organisées dans tout le Département.

*Les personnes qualifiées,
un dispositif pour informer
et aider les usagers*

À quoi sert ce dispositif ?

Toute personne prise en charge par un établissement, un service social, médico-social ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une personne qualifiée qu'elle choisit sur une liste établie conjointement par le représentant de l'État dans le département et la Présidente du Conseil départemental. La personne qualifiée rend compte de ses interventions aux autorités chargées du contrôle des établissements ou services concernés, à l'intéressé ou à son représentant légal (article L.311-5 du code de l'action sociale et des familles)

Comment est-il mis en œuvre dans le Finistère ?

Une liste a été établie par arrêté en 2010 et désigne les personnes qualifiées pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Elle est annexée au livret d'accueil ou au contrat de séjour des établissements pour permettre à la personne de choisir la personne qualifiée nominativement. Le dispositif a démarré en juillet 2010 par des saisines concernant principalement des problèmes de facturation.

Demander cette liste auprès des services de la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne :
5 venelle de Kergos
29324 Quimper

Les missions des personnes qualifiées

- Informer et aider les usagers à faire valoir leurs droits
- Assurer un rôle de médiation entre l'usager et l'établissement pour restaurer la communication lorsqu'un différent ou un conflit les oppose.

Au préalable, la personne qualifiée doit s'assurer que l'usager a préalablement pris contact avec l'établissement et qu'une première réponse a été apportée, même s'il s'agit d'un refus.

- Solliciter et signaler aux autorités compétentes les difficultés liées à la tarification, à l'organisation de l'établissement ou encore à une situation de maltraitance suspectée ou avérée.

Dans ce dernier cas, il appartient aux autorités compétentes de prendre le relai en se saisissant du dossier.

Comment faire intervenir la personne qualifiée ?

La personne qualifiée intervient :

Sur saisine de personnes accueillies en établissement.

Cette saisine se fait par le biais d'un courrier nommant la personne qualifiée et adressé à la délégation territoriale de l'agence régionale de santé de Bretagne.

Elle informe le demandeur d'aide ou son représentant légal par lettre recommandée avec accusé de réception :

- des suites données à sa demande
- le cas échéant des mesures qu'elle peut être amenée à suggérer
- le cas échéant des démarches qu'elle a entreprises

Elle rend compte à l'autorité chargée du contrôle de l'établissement, et en cas de besoin à l'autorité judiciaire.

Elle peut également tenir informée la personne ou l'organisme gestionnaire.

Les personnes qualifiées sont tenues à l'obligation de discrétion et au secret professionnel sur les situations dont elles ont connaissance dans le cadre de leur mission.

Prévention éducation

Atelier et prévention routière

Permettre de se déplacer le plus longtemps possible en sécurité est l'objectif des animations proposées par le Comité départemental de la prévention routière. Sont régulièrement programmés des conférences et des ateliers pratiques selon les besoins, des contrôles de la vue, de l'audition et des réflexes.

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE
LA PRÉVENTION ROUTIÈRE DU FINISTÈRE**

23 rue de la Providence - 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 55 61 65
www.preventionroutiere.asso.fr

Semaine européenne de la mobilité

Tout les ans en septembre, la semaine de la mobilité a pour but d'influencer les pratiques en matière de déplacement. Les collectivités peuvent soutenir certains projets en lien avec la mobilité des personnes âgées. Ne pas hésiter à les solliciter.

Plus d'informations sur les sites :

www.mobilityweek.eu
www.agissons.developpement-durable.gouv.fr

LES CAFÉS MÉMOIRE DE FRANCE ALZHEIMER

À travers différents ateliers, l'association France Alzheimer 29 accompagne les malades d'Alzheimer (et de troubles apparentés) et leurs familles. Des moments de convivialité, de partage et de rire !

Café mémoire de Brest

Un moment de détente, de discussion avec des bénévoles et une psychologue de l'association.

Tous les lundis de 15 h à 18 h à la brasserie Côté Mer, au Port de plaisance du Moulin Blanc à Brest.

Ouvert à tous sans réservation.

Café Parenthèse

Dédié aux personnes destinées à être placées en institution, afin de leur permettre d'échanger sur leurs difficultés. En présence d'une psychologue.

Le dernier mercredi du mois de 15 h 30 à 17 h 30 au café l'Effet Mer, 36 quai de la Douane à Brest. S'inscrire auprès de l'association.

Atelier rigologie

Comme son nom l'indique, on y rit beaucoup ! Un mercredi par mois à la salle l'Escale, quartier Pontanezen à Brest. S'inscrire auprès de l'association.

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER 29

18 rue Voltaire – 29200 BREST

Téléphone : 02 98 44 90 27

blog : www.alzheimer29.typepad.fr

Permanences d'écoute et d'information :
du lundi au vendredi au siège de l'association et mensuelle dans 13 permanences réparties dans le Finistère
Téléphone : 02 98 44 90 27

FOCUS

QUAND LA MÉMOIRE DEVIENT LÉGÈRE GRÂCE À L'ART

Voici 40 années que Catherine Morice, art-thérapeute, se bat contre les préjugés qui visent les personnes atteintes de troubles de la mémoire.

Son combat est doux et pacifique, car elle utilise l'art pour libérer la mémoire et la parole des personnes âgées. Basée du côté de Douarnenez, Catherine Morice intervient notamment dans les EHPAD, et se déplace aussi à l'étranger pour mener ses recherches sur les bienfaits de l'art-thérapie.

Avec elle, les participants dessinent la couleur de leurs sentiments, créent des poèmes, réalisent un film d'animation avec des enfants, ou bien créent un spectacle vivant avec des artistes. Partager du temps, des histoires, des expériences, des angoisses, favoriser le relationnel avant tout... L'art-thérapie est un véritable traitement qui permet de dépasser les limites d'un quotidien parfois trop terre à terre.

Association

« Les vagues de la mémoire »

(Ateliers d'art-thérapie)

Catherine Morice

30 rue du Treiz

Douarnenez

Téléphone : 06 85 27 93 66

Entraînement Physique dans le Monde Moderne (EPMM)

Le Comité départemental EPMM Sports Pour Tous est un organe déconcentré de la Fédération Française EPMM Sports Pour Tous. Le comité dispose de plusieurs programmes à destination des séniors dont :

Le programme PIED

(Programme Intégré d'Équilibre Dynamique)
à destination des plus de 65 ans. 1h30 d'atelier dont 1h d'activité physique et 30 minutes de discussion sur la prévention des chutes.

Programme DiabetAction

Pour les porteurs de maladies chroniques, comme le diabète, le surpoids ou les maladies cardio-vasculaires. 12 séances d'1h30, 1h d'activité physique et 30 minutes de discussion sur les bienfaits de l'activité physique.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL EPMM SPORTS POUR TOUS

4 rue Gay Lussac – 29480 Le Relecq-Kerhuon
Téléphone : 02 98 30 58 07
www.sportspourtous.org/ou-pratiquer/29/finistere.html

FOCUS

MIEUX VIVRE ET BIEN VIEILLIR AVEC L'IREPS BRETAGNE

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) mène des actions d'éducation et de promotion de la santé en Bretagne, en particulier auprès des publics fragilisés. Avec ses quatre antennes locales en région, dont une à Quimper, l'IREPS s'adresse principalement aux professionnels des secteurs éducatifs, sociaux, médico-sociaux et de la santé pour leur fournir conseils, accompagnements, formations et ressources documentaires. Pour les structures du secteur gérontologique, l'IREPS propose des programmes de formations sur des thèmes de santé des seniors. Une autre des missions de l'IREPS est de contribuer aux politiques de santé en coordonnant des temps de concertation et d'échange entre les professionnels d'un territoire. Les associations de retraités et les CLIC peuvent aussi contacter l'IREPS pour obtenir de la documentation de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) ou pour solliciter un accompagnement méthodologique à la réalisation de leur projet de santé.

IREPS, antenne du Finistère

9 rue de l'Île d'Houat - Quimper
Téléphone : 02 98 90 05 15
Courriel : irepsbretagne.fr

Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a créé le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), une nouvelle instance résultant de la fusion du Coderpa (Comité départemental des retraités et des personnes âgées) et du CDCPH (Conseil départemental consultatif des personnes handicapées).

Composée de deux formations spécialisées, l'une sur les questions relatives aux personnes âgées, l'autre sur celles concernant les personnes handicapées, les rencontres du CDCA permettent de débattre des politiques d'autonomie visant les deux publics qui se rejoignent sur de nombreuses questions.

Le CDCA est compétent pour débattre et exposer des idées concernant les politiques pilotées par le Conseil départemental sur

la thématique de la gérontologie et du handicap, notamment en émettant des avis sur différents documents (schéma régional de santé, rapports d'activités de la MDPH,...).

Présidé par la Présidente du Conseil départemental, le CDCA est composé de représentants d'usagers, de représentants institutionnels et de professionnels du secteur de l'âge et du handicap. La représentation des usagers se fait à travers les différentes associations de retraités qui représentent les différents milieux professionnels. Pour contacter les membres du CDCA, il convient donc de se rapprocher de ces associations.

CONTACT

Conseil départemental du Finistère

Direction des personnes âgées
et des personnes handicapées

Téléphone : 02 98 76 22 46

Courriel : dpaph@finistere.fr

Les contacts utiles

Centres départementaux d'action sociale du Finistère

Pays de Brest

CDAS de Brest Bellevue

13 place Napoléon III - Le Grand Pavois
29200 BREST

Téléphone : 02 98 47 08 09

CDAS de Brest Lambézellec

Place de Bretagne
29200 BREST

Téléphone : 02 98 03 39 52

CDAS de Brest Rive Droite

25 rue Anatole France
29200 BREST

Téléphone : 02 98 45 16 54

CDAS de Brest Saint-Marc

41 rue Sébastopol
29200 BREST

Téléphone : 02 29 61 29 29

Antenne de Crozon

Place du 19 Mars 1962 - BP 13
29160 CROZON

Téléphone : 02 98 27 10 26

CDAS de Landerneau

20 rue Amédée Belhommet
29800 LANDERNEAU

Téléphone : 02 98 85 35 33

Antenne de Lannilis

2 rue de Mezeozen
29870 LANNILIS

Téléphone : 02 98 04 02 65

CDAS de Lesneven

6 boulevard des Frères Lumière

29260 LESNEVEN

Téléphone : 02 98 83 23 66

Antenne de Ploudalmézeau

36 rue de Brest
29830 PLOUDALMÉZEAU

Téléphone : 02 98 48 14 66

Antenne du Relecq-Kerhuon

12 rue Le Brizeux
29400 LE RELECQ-KERUON

Téléphone : 02 98 28 62 79

CDAS de Saint-Renan

1 rue Lescao
29290 SAINT-RENNAN

Téléphone : 02 98 84 23 22

Pays de Morlaix

CDAS de de Carhaix

14 bis rue du Docteur Menguy
29270 CARHAIX-PLOUGUER

Téléphone : 02 98 99 31 50

Antenne de Châteauneuf-du-Faou

3 rue des écoles
29520 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

Téléphone : 02 98 81 75 54

Antenne de Huelgoat

2 rue Toul Ar C'Hoat
29690 HUELGOAT

Téléphone : 02 98 99 71 18

CDAS de Landivisiau

18 place Lyautey - BP 20602
29406 LANDIVISIAU Cedex

Téléphone : 02 98 68 11 46

CDAS de Morlaix

21 rue du Poulfanc - CS 17817
29678 MORLAIX Cedex

Téléphone : 02 98 88 99 90

Antenne de Saint-Pol-de-Léon

Maison des services

29, rue des Carmes

29250 SAINT-POL-DE-LÉON

Téléphone : 02 98 69 03 13

Pays de Cornouaille

Maison des services au public d'Audierne *(en travaux actuellement)*

17 rue Lamartine - BP 4

29770 AUDIERNE

Téléphone : 02 98 75 06 00

Maison des services au public de Briec-de-l'Odét

Place Ruthin

29510 BRIEC-DE-L'ODET

Téléphone : 02 98 57 70 91

CDAS de Châteaulin

56 avenue de Quimper

29150 CHÂTEAULIN

Téléphone : 02 98 86 00 44

CDAS de Concarneau

3 rue Louis René Villermé - CS 90435

29187 CONCARNEAU cedex

Téléphone : 02 98 50 11 50

CDAS de Douarnenez

27 rue maréchal Leclerc

29100 DOUARNENEZ

Tél. 02 98 92 01 93

Antenne de Kermoysan

Maison des Services Publics

2 rue de l'Île de Man

29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 55 18 26

Antenne de Pleyben

Rue Laurent Le Roux

29190 PLEYBEN

Téléphone : 02 98 26 63 62

CDAS de Pont-L'Abbé

10 quai Saint Laurent

29120 PONT-L'ABBÉ

Tél. 02 98 66 07 50

CDAS de Quimper

12 rue de Stang ar C'hoat

29000 QUIMPER

Tél. 02 98 76 25 00

CDAS de Quimperlé

19 bis place Saint-Michel

29300 QUIMPERLÉ

Tél. 02 98 09 08 75

Antenne de Rosporden

3 rue Joliot Curie

29140 ROSPORDEN

Conseil départemental du Finistère

Direction des Personnes âgées et des Personnes handicapées

Cité administrative de Ty-Nay

29196 QUIMPER Cedex

Téléphone : 02 98 76 22 46

Courriel : contact@finistere29.fr

Maison départementale des personnes handicapées du Finistère

1 C rue Félix Le Dantec - 29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 90 50 50

Courriel : contact@mdph29.fr

Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA)

3 impasse de l'abbaye - 94100 SAINT-MAUR

Téléphone : 01 55 12 17 24

Site Internet : www.ad-pa.fr

**Délégation Territoriale de l'Agence
Régionale de Santé de Bretagne (ARS)**

5 venelle de Kergos - 29324 QUIMPER Cedex
Téléphone : 02 98 64 50 50
Courriel : ars-dt29-direction@ars.sante.fr

Bien Vieillir Ensemble - Finistère

53 impasse de l'Odet - 29000 QUIMPER
Téléphone : 02 98 95 55 32
et 06 31 11 98 54
Courriel : henaff.henri@neuf.fr

**Fédération Nationale des Associations
de Personnes Âgées et de leurs Familles
(FNAPAEF)**

53 impasse de l'Odet - 29000 QUIMPER
Site Internet : www.fnapaef.fr

France Alzheimer

18 rue Voltaire - 29200 BREST
Téléphone : 02 98 44 90 27
Courriel : finistere.alzheimer@free.fr

**Fédération Nationale des Associations
de Directeurs d'Établissements pour
Personnes Âgées (FNADEPA)**

Fondation Ildys-Saint Vincent Lannouchen
40 rue Clémenceau
29403 LANDIVISIAU Cedex
Téléphone : 02 98 68 06 55
Courriel : saint.vincent.lannouchen@wanadoo.fr

**Union Régionale Inter-fédérale des Œuvres
Privées Sanitaires et Sociales (URIOPSS)**

203 avenue du Général Patton
35000 RENNES
Téléphone : 02 99 87 51 52
Site Internet : www.uriopss-bretagne.asso.fr

Union Hospitalière du Nord-Ouest - (UHNO)

Centre Hospitalier Guillaume Regnier
108 Avenue du Général Leclerc - BP 60321
35703 RENNES Cedex 7
Téléphone : 02 99 33 39 78
Site Internet : www.uhno-bretagne.fr

**Caisse d'Assurance Retraite
et Santé au Travail (CARSAT)**

236 rue de Châteaugiron
35030 RENNES Cedex 9
Téléphone : 02 99 26 74 74
Site Internet : www.carsat-bretagne.fr

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

FINISTÈRE NORD

Rue de Savoie
29282 BREST Cedex 2

FINISTÈRE SUD

Cité du Guerlac'h
Rue de la République - BP 515
29192 QUIMPER Cedex

Téléphone : 08 20 90 41 99
Site Internet : www.ameli.fr

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

3 rue Hervé de Guébriant
29800 LANDERNEAU
Téléphone : 02 98 85 79 79



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



Conseil départemental du Finistère
Direction des personnes âgées et des personnes handicapées

32 boulevard Duplex - CS 29029 Téléphone : 02 98 76 22 46
29 196 Quimper Cedex

finistere.fr